

*Au nom de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.*

*Ce guide des études 2018-2019 présente les enseignements dispensés pour le grade de licence selon la formation choisie par l'étudiant : **LETTRES MODERNES, ARTS DU SPECTACLE** ou **LETTRES-HISTOIRE-DROIT**.*

*Programmes, œuvres étudiées et bibliographies sont présentés pour les six semestres avec le détail des modalités d'évaluation. Vous trouverez en pages liminaires des renseignements pratiques sur la vie universitaire. L'U.F.R. prépare également au CAPES externe de Lettres Modernes et au CAPLP externe « Lettres-Histoire » au sein du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), ainsi qu'à l'Agrégation interne de Lettres Modernes.*

*L'U.F.R. propose aussi des Masters en présentiel et à distance (pour certains parcours), organisés autour de plusieurs spécialités. Un guide spécifique leur est réservé.*

*Tous les étudiants de Licence bénéficient du dispositif d'« Aide à la réussite » avec notamment des heures d'accompagnement pédagogique et un stage obligatoire pour tous en troisième année. Est offert à tous également un enseignement spécifique visant la maîtrise progressive des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire). Ce dispositif est présenté page 20. Ces mesures, comme la place importante accordée au contrôle continu dans l'évaluation des connaissances, visent à assurer à tous nos étudiants les meilleures conditions de travail. Depuis l'année universitaire dernière, certains cours ou parcours bénéficient d'un « label innovation pédagogique » : dans ces enseignements orientés vers une « pédagogie active » (voir p. 19) les étudiants sont davantage acteurs de leurs apprentissages.*

*À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Tout au long de l'année, les enseignants et le secrétariat demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Notre ambition est la réussite de vos études supérieures et la construction sereine de votre projet professionnel. Rendez-vous pour votre remise de diplôme lors de la cérémonie officielle organisée par l'UFR de Lettres & Arts...*

*À tous, bon courage pour cette année 2018-2019 !*

*Pour l'ensemble des personnels de l'UFR  
Brigitte Buffard-Moret, directrice  
Évelyne Thoizet, directrice-adjointe*

## - UFR de Lettres & Arts -

TÉLÉCOPIE : 03 21 60 37 29

COURRIEL : [lettres@univ-artois.fr](mailto:lettres@univ-artois.fr)

SITE INTERNET : [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)

*Rubrique* : 'composantes de formation'

DIRECTRICE : **Brigitte BUFFARD-MORET**  
[brigitte.buffardmoret@univ-artois.fr](mailto:brigitte.buffardmoret@univ-artois.fr)

DIRECTRICE ADJOINTE : **Évelyne THOIZET**  
[evelyne.thoizet@univ-artois.fr](mailto:evelyne.thoizet@univ-artois.fr)

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE : **Caroline DELIT**  
[caroline.cleenerwerck@univ-artois.fr](mailto:caroline.cleenerwerck@univ-artois.fr)

SECRÉTARIAT LICENCE ET MASTERS : **Sylviane ALBARTE** (DU - Agrégation à distance)  
03 21 60 38 99  
[sylviane.albarte@univ-artois.fr](mailto:sylviane.albarte@univ-artois.fr)

**Sylvie BACQUEVILLE** (Licence)  
03 21 60 37 23  
[sylvie.bacqueville@univ-artois.fr](mailto:sylvie.bacqueville@univ-artois.fr)

**Emilie STOREZ** (Master)  
03 21 60 49 54  
[emilie.storez@univ-artois.fr](mailto:emilie.storez@univ-artois.fr)

**Sonia CAENEN** (Licence)  
03 21 60 37 25  
[sonia.caenen@univ-artois.fr](mailto:sonia.caenen@univ-artois.fr)

**Pauline DELVIGNE** (Master)  
03 21 60 37 94  
[pauline.delvigne@univ-artois.fr](mailto:pauline.delvigne@univ-artois.fr)

HEURES **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30/13h30 - 16h30**  
D'OUVERTURE **mardi : 8h30 - 11h30/13h30 - 15h30**  
DU SECRÉTARIAT : **vendredi : 8h30 - 11h30/14h - 15h30**

# Université d'Artois

## L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Elle a fêté ses vingt ans en 2012.

Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras**

UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;

- à **Béthune**

UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;

- à **Douai**

UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;

- à **Lens**

UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;

- à **Liévin**

Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En mai 2016, Pasquale MAMMONE, professeur de mathématiques, a été élu président de l'université d'Artois pour un mandat de quatre ans, à la suite de Francis MARCOIN, professeur en langue et littérature françaises.

Christian MORZEWSKI, professeur en langue et littérature françaises, est le directeur de l'Artois Presses Universités (APU).

## LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration** (CA)

est, politiquement, le plus important des trois conseils.

Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).

Le président de l'université est, de droit, président du CA, même s'il est assisté dans cette tâche d'un vice-président du CA, Olivier CHOVAUX, qui peut le suppléer en cas d'absence.

- la **Commission de la Recherche** (ancien CS)

propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Elle est, de droit, dirigée par le président de l'université assisté de son Vice-président, Éric MONFLIER.

- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire** (CFVU)

est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, il prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.

De droit, elle est dirigée par le président de l'université, assisté de sa Vice-présidente, Corinne ROBACZEWSKI.

**Le conseil académique**, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

## ***Bibliothèque universitaire (BU)***

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Rafaël SZWARCENSZTEIN

Téléphone de la B.U. : 03 21 60 37 08

En lettres et sciences humaines, le premier «outil» du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui fait partie du Service Commun de Documentation (SCD). La B.U. est située à l'entrée de l'université, côté rue Raoul François (face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant). Elle abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, CD-ROM, etc.

Le catalogue général est disponible sur le portail documentaire de l'université :

**<http://portail-bu.univ-artois.fr>**

Il donne accès à l'ensemble des ressources imprimées (131 000 livres et 1 600 périodiques) et numériques (ce dernier fonds est extrêmement riche). Un espace personnel permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

En Licence, il est possible d'emprunter dix documents pour une durée de vingt-huit jours. Les étudiants de première année de licence bénéficieront d'une formation spécifique (voir p. 19, le « Pass pour réussir »).

Horaires de la Bibliothèque Universitaire sur le site d'Arras :

**du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption ;  
le samedi matin de 9h à 12h.**

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces de travail : salles de travail en groupe fermées, clusters, zone de travail individuel...

**Vous ne pourrez plus vous passer de votre bibliothèque.**

## ***Services de la vie étudiante***

Vice-président chargé de la vie étudiante : Pascal DEPREZ

### **Service Vie Étudiante – Mission Handicap**

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 [sandrine.flahaut@univ-artois.fr](mailto:sandrine.flahaut@univ-artois.fr)

Karine VAN DEN BERGHE: 03 21 30 61 84 [karine.vandenberghes@univ-artois.fr](mailto:karine.vandenberghes@univ-artois.fr)

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 30 37 34 [celine.decodts@univ-artois.fr](mailto:celine.decodts@univ-artois.fr) - [handi-artois@univ-artois.fr](mailto:handi-artois@univ-artois.fr)

Accueil des étudiants étrangers hors programme d'échange : 03 21 60 61 94 – [vieetudiante@univ-artois.fr](mailto:vieetudiante@univ-artois.fr)

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...)
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...)
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...)
- Mise en place d'actions de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid')
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique emplois étudiants de l'Université).

N'hésitez pas à vous renseigner sur le stand d'information mis en place dans votre UFR à partir de la mi-septembre !

## ***Service Artois Sport Campus***

Directeur : Christophe LARROCHE (06 33 25 41 90 / [christophe.larroche@univ-artois.fr](mailto:christophe.larroche@univ-artois.fr))

Responsable administrative : Christelle DOS (03 21 60 37 04 ou 06 31 55 50 23/ [christelle.dos@univ-artois.fr](mailto:christelle.dos@univ-artois.fr))

Le Service Artois Sport Campus est un service commun. Il organise la pratique des activités physiques, sportives sur les sites d'Arras, de Douai, de Lens-Liévin et de Béthune.

Tous les étudiants peuvent pratiquer un sport. Il sera demandé de fournir en début d'année à l'enseignant du cours choisi un **certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive**.

Les étudiants peuvent pratiquer les activités physiques, sportives sur n'importe quel site de l'université d'Artois (*par exemple un étudiant inscrit dans une formation sur le site d'Arras mais qui habite Lens peut choisir de s'inscrire dans l'un des cours proposé à Lens*). Ces activités sportives sont ouvertes à tous les étudiants, quel que soit leur niveau de pratique et peuvent donner lieu à une notation (cf. rubrique « les bonus », p. 20).

**Activités proposées** : Sports de raquettes – de combat – de ballons – aquatiques – de nature – fitness – musculation – bien-être

Des stages, des ateliers de pratiques, des événements sportifs : tournois – nuit du fitness – soirée des arts martiaux – soirée du bien-être...

**La fête internationale du sport** représente le temps fort de l'année sportive. Les étudiants de l'université peuvent y affronter des équipes d'universités étrangères lors de matchs internationaux et découvrir de nouvelles pratiques sportives lors des nombreuses initiations mises en place.

## **Association Sportive de l'université d'Artois (ASU Artois)**

Christian NEUVILLE

Délégué à l'Organisation, la Promotion et le Développement des pratiques sportives compétitives universitaires et des relations avec la Fédération Française du Sport Universitaire

06.87.50.36.70 / [christian.neuville@univ-artois.fr](mailto:christian.neuville@univ-artois.fr)

L'ASU Artois est affilié à la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). Elle a pour objet de permettre l'inscription, la participation des étudiants de l'université d'Artois aux compétitions sportives universitaires et la mise en place de séances d'entraînements et de préparation.

Tout au long de l'année, (les jeudis après-midi) des compétitions sont organisées sous formes de championnats, de tournois et de rencontres ponctuelles entre Universités et Grandes Écoles.

Pour adhérer à l'ASU Artois et obtenir une licence, consulter les modalités d'inscription sur :

<http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/asua>

L'ASU Artois en chiffre : plus de 700 licenciés répartis sur les 5 pôles, une vingtaine d'enseignants, une trentaine d'activités physiques sportives et artistiques.

## **Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)**

**Ma santé, j'y tiens !**

**Maison des Langues ARRAS (1<sup>er</sup> étage) – Tél : 03 21 60 60 29**

Les services du SUMPPS sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- Un accueil, une écoute, des soins d'urgence et de prévention
- Une visite de médecine préventive pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle
- Une consultation pour un aménagement des études et/ou des examens, une année blanche,
- Un maintien de bourse, une priorité logement.
- Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- Des dépistages visuels, auditifs, diabétiques, IST et des vaccinations.
- Des midis santé : des journées Don du sang, Sécurité routière, vie affective, prévention, Addictions ...
- Consultation contraception.

**Le service santé :**

**Emmanuelle HERCHY, infirmière – Tél : 03 21 60 37 24**

**Consultation psychologique : Marie-Claude LESTAVEL – Tél : 03 21 60 60 29**

**Consultation médicale : Dr Isabelle ROLLET – Tél : 03 21 60 60 29**

**Secrétariat : Françoise FLIPPE – Tél : 03 21 60 60 29**

Le service social : des assistantes sociales apportent « Ecoute et Conseils » aux étudiants afin de remédier à leurs difficultés (d'ordre administratif, financier ou personnel)

**Dorothee DEMONCHAUX**, assistante sociale, Maison des Langues (1<sup>er</sup> étage) – Tél : 03 21 60 38 54

## *Mission Handicap*

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens doivent **prendre RDV avec le Dr ROLLET Tél : 03 21 60 60 29**.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au mercredi 31 octobre 2018**.

## *Service de la Vie Culturelle et Associative*

Chargé de mission à la politique culturelle : Brigitte BUFFARD-MORET

Chef de service : Laurence BUTHOD

Le Service Vie Culturelle et Associative a un objectif principal : faire de l'université, au-delà d'un lieu d'apprentissage et de recherche, un véritable espace d'expérimentation et de découverte culturelle et artistique.

Pour cela nous développons notre activité selon quatre missions :

### **1 - Vous ACCOMPAGNER dans vos projets**

Monter une pièce de théâtre, inviter des groupes de rock pour un festival, proposer une soirée ciné-débat, organiser un tournoi sportif... Nous pouvons vous accompagner dans la réalisation de vos projets ! Vous avez la possibilité de vous inscrire à nos formations « spéciales associations » (en comptabilité, gestion d'équipe, communication...), d'obtenir des financements et... d'être récompensé pour votre engagement ! Il n'est pas toujours évident d'associer investissement associatif et réussite de ses études. C'est pourquoi l'université d'Artois a mis en place le **Certificat de Formation à la Gestion Associative** (reconnu par l'État et inscrite au diplôme) ainsi que le **Bonus Associatif** (note comptant pour la moyenne de l'année). Ces valorisations sont accessibles à condition que vous ayez un engagement associatif étudiant et que vous suiviez les formations à la gestion associative.

### **2 - Vous proposer régulièrement des RENDEZ-VOUS CULTURELS**

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont organisés dans l'enceinte de l'université d'Artois ou dans les structures culturelles partenaires.

A ne pas manquer cette année :

- **Les cycles Littérature & Cinéma** (Arras) et **Ciné-Droit** (Douai), programmation tout au long de l'année ;
- **L'Arras Film Festival**, du 2 au 11 novembre 2018 ;
- **Les rendez-vous culturels à La Ruche** (salle de spectacle de la Maison de l'Étudiant) avec entre autres cette année l'artiste plasticienne Kaixuan FENG, la chorégraphe Maud MARQUET... ;
- **Le Festival Arsène** devient cette année un festival de création émergente et aura lieu du 17 au 19 mai 2019.

### **3 - Vous permettre de RENCONTRER des artistes et d'ÉCHANGER avec eux**

Plusieurs fois dans l'année, différents lieux de l'université d'Artois sont investis par des équipes artistiques. Présents de quelques jours à plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** leur travail ou pour **échanger** et **débattre** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres. Dans leur dynamique de recherche et de création, les artistes invités seront heureux de recevoir **vos avis**, **vos regards** sur leur travail.

#### 4 - Vous proposer des temps de PRATIQUES artistiques

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Théâtre, danse, musique, arts plastiques... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés.

**Je n'en ai pas les capacités : FAUX !**

Aucun niveau minimum n'est obligatoire pour participer aux ateliers. Il suffit simplement d'avoir **envie** et d'être **motivé**. Et tous les ateliers sont **gratuits**, alors vous n'avez aucune raison de ne pas vous inscrire !

**Une date à ne pas manquer : l'ouverture de saison culturelle et associative, le MARDI 2 OCTOBRE 2018 sur le campus d'Arras.**

#### OÙ S'INFORMER ?

**En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant (en face de la BU) !**

Laurence Buthod : Responsable du service  
 Delphine Chalon - remplacée en 2018-2019 : Associations / Communication  
 Pascal Sylvain : Régisseur  
 Émilie Zehnder : Présence d'artistes / Pratique artistique / Rendez-vous culturels

**Sur les réseaux**  
**Facebook@CultureArtois**  
**Twitter@CultureArtois**  
**Instagram@CultureArtois**

03 21 60 49 49 / [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

### *Espace Numérique de Travail (E.N.T.)*


L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<http://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT » puis « Webmail »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<http://ent.univ-artois.fr> onglet « accueil »

puis « l'ENT qu'est-ce que c'est ? » rubrique « étudiants – activer mon compte ».

Pour vous identifier, cliquer sur  en haut et à droite de la page. Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur : prénom.nom et votre mot de passe de messagerie.

### **CAP AVENIR** Orientation et Insertion Professionnelle

Directeur : Marc DUTOIT  
 Chef de service : Sonia BARBO  
[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)  
 rubrique « [Formations/Orientation](#) »  
 rubrique « [Formations/Insertion-professionnelle-Entrepreneuriat](#) »

Pour vous aider à construire vos projets professionnels et de formation, le service CAP AVENIR vous invite à découvrir ses ressources documentaires et à utiliser les services spécifiques qu'il vous propose.

► **EXPLOITEZ LES RESSOURCES DE LA SALLE DE DOCUMENTATION (bâtiment F- EGASS, salle F.0.35)**

Vous y trouverez des guides, revues spécialisées, ouvrages, dossiers thématiques, fiches documentaires sur les filières d'études supérieures, les métiers, les fonctions, les secteurs professionnels, les entreprises, le marché de l'emploi... Une information complète sur les concours est également en libre consultation (calendriers, programmes, taux de réussite, rapports de jurys, annales...).

Vous pourrez utiliser gratuitement **les postes informatiques** pour vous connecter aux serveurs académiques et à Internet pour vos inscriptions aux concours ou pour réaliser vos C.V., vos lettres de motivation, vos offres de services ou toute autre démarche liée à l'orientation et l'insertion professionnelle.

Pensez aussi à consulter régulièrement nos **panneaux d'affichage** pour les événementiels (Conférences, Salons...), les annonces de concours, les offres de stages et d'emplois.

Vous bénéficierez d'un conseil et d'un suivi personnalisé sur la construction de vos projets professionnels, que vous souhaitiez poursuivre vos études ou vous réorienter

**Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - [capavenir-arras@univ-artois.fr](mailto:capavenir-arras@univ-artois.fr)**

► **CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR**

**L'Accompagnement numérique sur MOODLE**

CAP AVENIR propose un dispositif en ligne, sur la plateforme Moodle, d'accompagnement de l'étudiant dans la réalisation de son projet. Il permet d'aborder les grandes étapes de la construction du projet et de sa mise en œuvre.

Ce dispositif est constitué d'une suite de chapitres : **1. Mon bilan, 2. Mon projet, 3. Le marché de l'emploi et son fonctionnement et 4. Les outils de ma recherche d'emploi, de stage, ...** contenant chacun plusieurs parties qui sont autant de cours qu'il est préférable de suivre dans l'ordre présenté - dans la mesure où ces cours font successivement appel à des travaux personnels et préparatoires effectués dans le cours 1 pour le cours 2 etc.

L'étudiant est invité à travailler seul dans un premier temps, guidé par les conseils de CAP AVENIR. Une fois les bases de son projet posées, le travail se poursuivra au sein des centres de ressources présents sur chacun des pôles de l'université (Salle S21 et bâtiment H pour Arras). Toutefois, la plateforme Moodle permet à tous les étudiants de solliciter l'accompagnement d'un personnel CAP AVENIR à tout moment en utilisant les forums disponibles sur l'ensemble des cours ou en se rendant directement dans les centres ressources.

**Aucune clef d'activation n'est nécessaire pour s'inscrire dans les cours Moodle.**

Travaillez votre projet à votre rythme sur Moodle : [moodle.univ-artois.fr](http://moodle.univ-artois.fr), rubrique **Orientation et Insertion professionnelle**

**Contact : 03 21 60 38 52**

► **La plateforme carrière CAREER CENTER by Jobteaser**

CAP AVENIR met à la disposition des étudiants de l'université d'Artois une plateforme dédiée à leur insertion professionnelle, le **CAREER CENTER**.

Vous pouvez accéder à votre Career Center depuis l'icône « Emplois & Stages » de la rubrique « Scolarité » de votre ENT ou directement depuis l'adresse [univ-artois.jobteaser.com](http://univ-artois.jobteaser.com).

**Lors de votre première connexion, vous serez invité(e) à créer votre profil en quelques clics ainsi qu'à définir le paramétrage de votre newsletter hebdomadaire !**

Le CAREER CENTER vous offre un espace personnalisable (**onglet Espace perso**) et l'accès à une multitude de ressources pour préparer et faciliter votre insertion professionnelle :

- Vous accéderez à une bourse d'emplois, de stages, de jobs... (**onglet Offres**) dont certains sont réservés uniquement aux étudiants artésiens.
- Vous trouverez des témoignages de professionnels, des vidéos de découvertes des métiers, des conseils pratiques pour préparer votre insertion professionnelle (**onglets Entreprises, Métiers, Conseils**).
- Vous prendrez connaissance des événements importants à ne pas rater : sessions de recrutement et chats recruteurs, ateliers, conférences... (**onglet Événements**).
- Vous trouverez enfin réuni en un unique espace l'ensemble des ressources disponibles au sein de l'université pour préparer sereinement vos projets (**onglet Les + Artois**).

**Contact : 03 21 60 38 52 | [univ-artois.jobteaser.com](http://univ-artois.jobteaser.com)**

► **DÉVELOPPEZ VOTRE « ESPRIT D'ENTREPRENDRE » grâce au HubHouse**

L'objectif du Hubhouse est de stimuler votre créativité afin de développer votre comportement entrepreneurial.

Au programme : conférences (exemples de thématiques : « Comment se prémunir des risques d'espionnage industriel et économique », « Être femme et chef d'entreprise »...)

Au sein du Hubhouse, vous aurez également l'opportunité de vous faire accompagner dans votre idée de création d'activité. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez aussi bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur !

**Contact : 06 17 44 27 52 | [entrepreneuriat@univ-artois.fr](mailto:entrepreneuriat@univ-artois.fr)**

► **PROFITEZ DES ACTIONS ORGANISÉES POUR CRÉER UN RESEAU AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL !**

Mis en place par le service, les « Rendez-vous de l'Insertion Professionnelle » vous proposent des conférences et des tables rondes d'information sur les débouchés et les réalités du monde professionnel.



Chaque année, plus de 50 professionnels, dont d'anciens étudiants de notre Université, vous informent sur les métiers, les fonctions, les missions qu'ils assurent au quotidien. Ils vous prodiguent aussi des conseils pour réussir votre entretien de recrutement et vous informent sur l'évolution du marché de l'emploi.

**Des « Rendez-vous de l'Insertion Professionnelle » sont programmés en 2018/2019 :**

Et notamment à destination des étudiants de l'UFR de Lettres et Arts,  
- Les métiers de l'Enseignement : 12 novembre 2018

**Vous pouvez retrouver les vidéos des précédents « Rendez-vous » sur l'Artois TV.**

D'autres actions sont également organisées tout au long de l'année, notamment dans le cadre de la Semaine de l'Insertion Professionnelle du 12 au 23 novembre 2018.

Au programme : conférences, petits déjeuners, ateliers...

**Contact : 03 21 60 49 03**

► **PRÉPAREZ ET RÉALISEZ UN OU PLUSIEURS STAGES DURANT VOTRE CURSUS UNIVERSITAIRE**

Pour vous aider dans cette démarche, l'Université met à disposition sur l'ENT le **logiciel P. Stage** (Ma scolarité > Convention de stage) qui vous permettra de trouver des offres d'emplois et de stages et de saisir et d'éditer votre convention.

**ATTENTION !** Cette convention doit être dûment complétée, éditée et visée par vous-même, par l'entreprise et par l'Université **six semaines avant la date du début de stage.**

## *Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger*

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Chef de service des Relations Internationales : Georgeta BREABAN

Courriel : [sri@univ-artois.fr](mailto:sri@univ-artois.fr)

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de la réforme « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes grâce aux crédits ECTS qui sont transférables.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe) sont la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis** (Caroline du Sud), la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Slovaquie** et la **Serbie** pour les Lettres ; la **Belgique**, l'**Espagne**, la **Pologne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle. Les étudiants de l'UFR peuvent également partir au **Canada** (Province du **Québec**) dans le cadre du programme BCI. Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à J.-M. Vercruysse, coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : [jmarc.vercruysse@univ-artois.fr](mailto:jmarc.vercruysse@univ-artois.fr)).

## *Locaux sur le site d'Arras*

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique l'UFR de localisation :

C1.0.01 (rez de chaussée) – C2.1.01 (étage) : UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)

K.0.01 (rez de chaussée) – K.1.01 (étage) : bâtiment des Arts (bâtiment K)

F.0.01 (rez de chaussée) – F.1.01 (étage) : UFR EGASS (bâtiment F)

H.0.01 (rez de chaussée) – H.1.01 (étage) : UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)

D.0.01 (rez de chaussée) – D.1.01 (étage) : UFR de Langues vivantes (bâtiment D).

Un certain nombre de salles est principalement réservé aux cours en Lettres et en Arts du Spectacle.

## U.F.R. de Lettres & Arts

Le sigle U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) désigne à l'intérieur d'une université un regroupement d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, autour d'un même champ de recherche et d'enseignement – par exemple la littérature, française, générale et comparée, les études théâtrales et les sciences du langage, en ce qui concerne l'U.F.R. de Lettres & Arts.

L'UFR de Lettres & Arts compte deux **CENTRES DE RECHERCHE** auxquels est adossé le Master « Lettres, Langues et Arts » :

- **TEXTES ET CULTURES** s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et réunit des enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine des littératures françaises, étrangères et comparées, dans le domaine du théâtre et de l'image, dans le domaine des langues, des civilisations étrangères, de la linguistique et de la traductologie. Le centre publie la revue *Les Cahiers Robinson*. Sa directrice est Anne-Gaëlle WEBER.
- **GRAMMATICA** regroupe des enseignants-chercheurs en linguistique française et en français langue étrangère. Son directeur est Jan GOES.

L'U.F.R. de Lettres & Arts est administrée par un **CONSEIL d'U.F.R.** où sont représentées toutes les catégories de personnels et d'usagers : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs BIATSS, ainsi que des personnalités extérieures.

Brigitte BUFFARD-MORET a été élue **DIRECTRICE de l'UFR** (1<sup>er</sup> septembre 2014). Évelyne THOIZET est la directrice-adjointe.

**SIX REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS** sont membres du Conseil dans le collège des « usagers ».

Au plan pédagogique, l'U.F.R. de Lettres & Arts est dotée de **RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES**. Ils ont en charge l'organisation et la coordination des études des différents semestres de la licence :

* Lettres Modernes : semestres 1 et 2 :	(Le nom sera connu à la rentrée)
- Lettres Modernes : semestres 3 et 4 :	Marianne CLOSSON
- LM / FLE / Doc / Pluri : semestres 5 et 6 :	Hélène TAVERNIER
* Lettres-Histoire-Droit : semestres 1 et 2 :	François RAVIEZ
- Lettres-Histoire-Droit : semestres 3 et 4 :	Jean-Marc VERCRUYSSSE
- Lettres-Histoire-Droit : semestres 5 et 6 :	Anne INGLEBERT
* Arts du Spectacle : semestres 1 et 2 :	Marie GARRÉ-NICOARA
- Arts du Spectacle : semestres 3 et 4 :	Pierre LONGUENESSE
- Arts du Spectacle : semestres 5 et 6 :	Françoise HEULOT-PETIT

Chaque responsable d'année assure une **permanence hebdomadaire** dont les horaires sont affichés sur les tableaux réservés aux informations pédagogiques.

Il est toujours possible de solliciter un rendez-vous auprès des directrices de l'UFR.

Des **RESPONSABLES DE SECTION** sont chargés de la coordination scientifique, pédagogique et administrative d'une discipline :

- Littérature française :	François RAVIEZ
- Littérature générale et comparée :	Anne-Gaëlle WEBER
- Histoire de la Langue :	Mireille DEMAULES
- Linguistique française :	Jan GOES
- Latin :	Jean-Marc VERCRUYSSSE
- Langues Vivantes Étrangères :	Patrick VIENNE
- Français Langue Étrangère :	Jean-Marc MANGIANTE
- Arts du Spectacle :	Sandrine LE PORS

Enfin, certaines missions spécifiques de l'U.F.R. sont assurées par des responsables enseignants :

- <b>Relations internationales</b> :	Jean-Marc VERCRUYSSSE
- <b>Relations avec l'enseignement secondaire et CAP Avenir</b>	(LM) Anne BESSON - (LHD) François RAVIEZ (AS) Marie GARRÉ-NICOARA

## *L'équipe enseignante*

<b>BEILLET</b>	<b>Marie</b>	Enseignante contractuelle en Français Langue Étrangère
<b>BESSON</b>	<b>Anne</b>	Professeur des universités en Littérature comparée
<b>BUFFARD-MORET</b>	<b>Brigitte</b>	Professeur des universités en Linguistique française
<b>CHAUMIER</b>	<b>Serge</b>	Professeur des universités en Anthropologie culturelle
<b>CLOSSON</b>	<b>Marianne</b>	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
<b>COUSIN</b>	<b>Guillaume</b>	ATER en littérature française
<b>DECHAUFOUR</b>	<b>Pénélope</b>	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
<b>DE RIVAS</b>	<b>Julian</b>	ATER en littérature française
<b>DEMAULES</b>	<b>Mireille</b>	Professeur des universités en Langue et Littérature françaises du Moyen Âge
<b>ENRIQUEZ</b>	<b>Romain</b>	ATER en littérature française
<b>FURNALETTO</b>	<b>Rémi</b>	ATER en littérature française
<b>GARRÉ-NICOARA</b>	<b>Marie</b>	Maître de Conférences en Arts du spectacle
<b>GERGAUD</b>	<b>Nicolas</b>	Enseignant contractuel en Français Langue Étrangère
<b>GOES</b>	<b>Jan</b>	Professeur des universités en Linguistique française et FLE
<b>HEULOT-PETIT</b>	<b>Françoise</b>	Maître de Conférences en Arts du spectacle
<b>INGLEBERT</b>	<b>Anne</b>	Professeur agrégée en Histoire
<b>JACQUART</b>	<b>Virginie</b>	Professeur agrégée de Lettres modernes
<b>LEMPICKI</b>	<b>Anne</b>	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
<b>LE PORS</b>	<b>Sandrine</b>	Maître de Conférences en Arts du spectacle
<b>LONGUENESSE</b>	<b>Pierre</b>	Maître de Conférences en Arts du spectacle
<b>MANGIANTE</b>	<b>Jean-Marc</b>	Professeur des universités en Linguistique française et FLE
<b>MARTIN-MASSET</b>	<b>Angélique</b>	Maître de Conférences en Linguistique française et FLE
<b>MENESES LERIN</b>	<b>Luis</b>	Maître de Conférences en Linguistique française
<b>PIGUET</b>	<b>Louise</b>	ATER en littérature française
<b>RAVIEZ</b>	<b>François</b>	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises, HDR
<b>ROUSSEL-GILLET</b>	<b>Isabelle</b>	Maître de Conférences en Littérature française et Muséographie, HDR
<b>ROUSSILLON</b>	<b>Marine</b>	Maître de Conférences en Littérature française
<b>ROYER</b>	<b>Sabrina</b>	Enseignante contractuelle en Français Langue Étrangère
<b>TAVERNIER</b>	<b>Hélène</b>	Professeur agrégée d'Anglais
<b>THOIZET</b>	<b>Évelyne</b>	Professeur des universités en Langue et Littérature françaises
<b>TRAN</b>	<b>Thi Thu Hoai</b>	Maître de Conférences en FLE
<b>VERCRUYSE</b>	<b>Jean-Marc</b>	Maître de Conférences en Langue et Littérature latines
<b>VIENNE</b>	<b>Patrick</b>	Professeur agrégé d'Anglais
<b>WEBER-ROBINEAU</b>	<b>Anne-Gaëlle</b>	Professeur des universités en Littérature comparée
<b>WHITE-LE GOFF</b>	<b>Myriam</b>	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises du Moyen Âge, HDR

PU : Professeur des Universités  
MCF : Maître de Conférences  
PRAG : PRofesseur AGrégé à l'université

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches  
ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche  
PLP : Professeur de Lycée Professionnel

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ÉSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

## **Licence - Master - Doctorat (LMD)**

### **PRINCIPES GÉNÉRAUX**

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

#### **L.M.D.**

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

### **LES CRÉDITS ECTS**

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

### **L'ORGANISATION EN SEMESTRE**

Le cursus de Licence repose sur six semestres (S1-S6), celui de Master sur quatre semestres (S7-S10).

Chaque semestre est constitué d'Unités d'Enseignements (U.E.) - obligatoires, optionnelles ou libres ; toutes sont capitalisables.

Une U.E. validée avec l'obtention d'une note (ou d'une moyenne de notes) de contrôle égale ou supérieure à 10 sur 20 est définitivement acquise. Chaque U.E. validée octroie les crédits correspondants.

## **À L'U.F.R. DE LETTRES & ARTS**

### **LE CURSUS DE LICENCE** (six semestres/180 crédits)

Mise en place à la rentrée 2014, la « nouvelle licence » comprend :

- la **mention Lettres**
- le **parcours Lettres-Histoire-Droit** au sein de la mention *Lettres*
- la **mention Arts du Spectacle**.

La mention « Arts du Spectacle » propose un enseignement théorique et professionnalisé. Son orientation particulière « jeunesse » accentue au plan national son originalité.

La mention « Lettres » repose sur un tronc commun aux deux premiers semestres (S1-S2 = L1) et des parcours sont proposés à partir du troisième semestre (S3-S6 = L2-L3) :

#### **1- ENSEIGNEMENT**

Proposé en deuxième année, le parcours « ENSEIGNEMENT » se décline aux semestres 5 et 6 en :

- Pluridisciplinaire-Professorat des Écoles (PLURI-PE)
- Professorat en Collège et Lycée (PLC)
- Français Langue Étrangère (FLE)

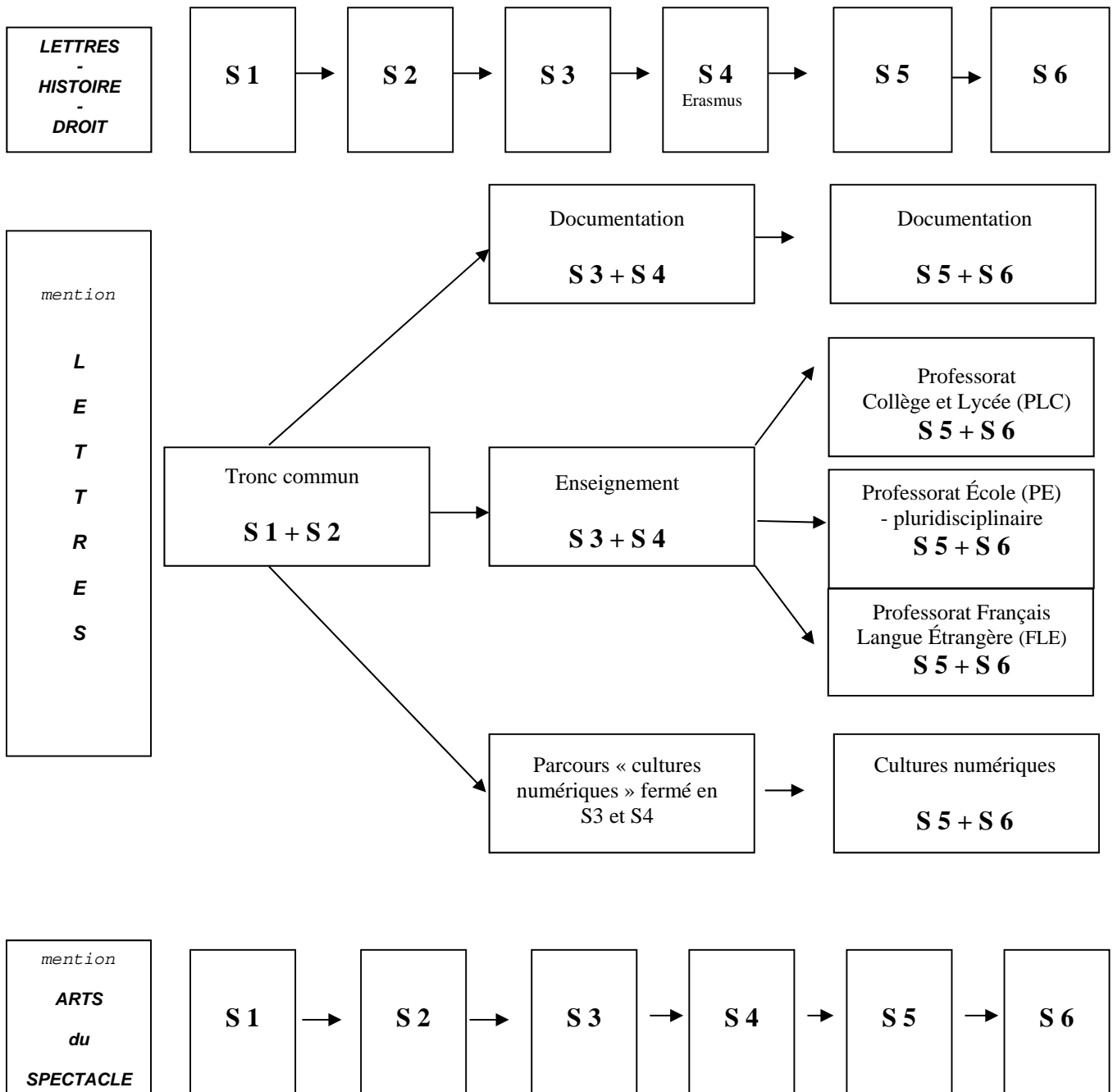
#### **2- DOCUMENTATION**

Le II constitue une initiation aux carrières de l'information et de la documentation et aux métiers du livre.

#### **3- CULTURES NUMÉRIQUES**

Ce parcours fermera définitivement en 2019-2020 et n'est plus ouvert, en 2018-2019, que pour la L3. Il concerne les cultures numériques et l'écriture en ligne. Les compétences visées sont liées au webmastering éditorial en entreprise, à l'animation de marque, webmarketing, à l'animation de réseaux sociaux numériques professionnels, aux médiations numériques (dans les champs de la valorisation de sites, de l'événementiel etc).

## Architecture pédagogique du grade de Licence



## **Modalités d'examens du grade de Licence : règles générales**

Une **CHARTRE DES EXAMENS** a été adoptée au CEVU du 16 mars 2012 et au CA du 23 mars 2012. Elle est affichée dans la vitrine réservée aux évaluations dans le couloir de l'UFR de Lettres & Arts et consultable sur l'ENT.

**La charte des examens comprend la procédure disciplinaire suivante à l'encontre des étudiants fraudeurs :**

**Tout étudiant surpris à frauder ou à tenter de frauder sera poursuivi devant la section disciplinaire : il risque jusqu'à l'exclusion définitive de l'université et même l'exclusion définitive de tous les établissements publics d'enseignement supérieurs pour la sanction la plus sévère. L'épreuve sera en outre annulée ainsi que l'ensemble des épreuves de l'UE.**

(Article R712-9 et suivants du code de l'éducation, et article R 811-11 du code de l'éducation ; Note relative aux jurys d'examens et de concours du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 03 mars 2006 (DES B4/FB/n°601578) ; Rapport 2012-027 de l'IGAENR (avril 2012) *La fraude aux examens dans l'enseignement supérieur* ; Charte des examens de l'Université d'Artois adoptée par le CEVU du 16 mars 2012 et conseil d'administration du 23 mars 2012).

### **I. DISPOSITIONS FONDAMENTALES**

- L'inscription dans les semestres pairs n'est pas conditionnée par la validation des semestres impairs. Dans le cas où l'étudiant aurait deux semestres non validés dans son parcours, il ne peut se présenter aux examens du semestre suivant que s'il a au préalable validé un des deux semestres manquants.

- L'inscription de l'étudiant dans un semestre s'effectue dans l'ordre pédagogique défini dans le parcours ; l'inscription dans deux semestres non successifs n'est possible que dans la procédure de rattrapage.

- Un « jury de semestre » est associé à chaque semestre du parcours. Ne peuvent y siéger que des enseignants intervenant dans ce parcours. Un « jury de grade » a pour mission d'examiner individuellement les résultats des étudiants à l'échelle de l'ensemble du parcours ou d'une partie de celui-ci. Le jury de grade se réunit par spécialité : y siègent notamment les enseignants des disciplines majeures.

- Le « jury de semestre » est compétent pour la validation du semestre considéré. Ce dernier peut être acquis soit par la validation de toutes les unités d'enseignements constitutives, soit par une procédure de compensation automatique basée sur la moyenne des U.E. Le jury peut attribuer sur décision individuelle des « points de jury » qui s'ajoutent à la moyenne générale calculée du semestre.

- Les missions du « jury de grade » se situent à plusieurs niveaux :

- Bilan individuel annuel au terme de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> année avec possibilité de rattrapage d'un semestre par l'attribution de points de jury ;
- Bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- Validation des U.E. manquantes : le jury de grade peut rattraper une ou plusieurs U.E. non acquises en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- Délivrance du diplôme intermédiaire (à la demande de l'étudiant) ;
- Délivrance du diplôme du grade.

- L'étudiant peut suivre au plus deux enseignements « bonus » non porteurs de crédits européens. Les points obtenus supérieurs à 10/20 comptent alors pour 5% au maximum dans la moyenne au semestre selon l'échelle arrêtée par les instances de l'université :

notes	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
pourcentage du bonus	5 %	4,5 %	4 %	3,5 %	3 %	2,5 %	2 %	1,5 %	1 %	0,5 %

Lorsque l'étudiant suit deux enseignements bonus, seule la note la plus élevée est retenue pour le calcul du bonus.

- Les études conduisant au grade Licence sont organisées en six semestres et coordonnées en Unités d'Enseignements (UE) capitalisables (et définitivement acquises). Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur

en crédits européens (ECTS). Chaque UE est composée d'un ou plusieurs Éléments Pédagogiques (EP). Il n'y a pas de note éliminatoire. Le grade de la Licence est délivré lorsque l'étudiant a obtenu 180 crédits européens.

- La compensation annuelle est appliquée, par année (L1/L2/L3), lors des deux sessions (arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011).
- Les sessions de rattrapage (semestres impairs et pairs) ont lieu en mai et en juin, selon le calendrier académique.
- Un dictionnaire de version pour le latin est autorisé lors des épreuves concernées. Pour les autres matières, tout document accepté au moment de l'évaluation doit faire l'objet d'une mention spéciale sur le sujet d'examen et reste à l'initiative de l'enseignant.
- Sauf mention contraire, le coefficient est 1 entre les différents éléments pédagogiques du contrôle continu, et le cas échéant entre le contrôle continu et l'examen terminal.

Le jury de l'U.E. concernée veille à la péréquation des notes (moyenne et échelle).

- Le choix de la Langue vivante au premier semestre est valable pour tout le cursus de licence. Il n'est pas autorisé d'en changer d'un semestre à l'autre.

#### PROGRESSION DANS LE CURSUS DE LICENCE (CEVU du 17 mai 2013 et CA du 24 mai 2013)

##### *DISPOSITIONS GÉNÉRALES*

Tout étudiant ayant validé les deux semestres d'une année de Licence (L1 ou L2) est autorisé à s'inscrire administrativement à l'année supérieure du parcours (L2 ou L3). Il est également inscrit pédagogiquement aux deux semestres de cette année.

Aucune inscription (administrative et pédagogique) en L3 n'est possible si les deux semestres de l'année L1 ne sont pas validés.

##### *ENJAMBEMENT*

- Un étudiant ayant partiellement validé une année de formation (L1 ou L2) s'inscrit l'année N+1 à toutes les UE non encore validées de l'année N et peut progresser dans l'année supérieure sous condition. Cette situation est appelée « enjambement ».
- Un étudiant peut s'inscrire administrativement et pédagogiquement dans l'année supérieure de son cursus s'il a au plus un semestre non validé de l'année N.
- Pour les étudiants en enjambement, la compatibilité des emplois du temps entre les deux années ne pourra pas toujours être garantie par les équipes pédagogiques.

## II. CONTRÔLE CONTINU

1- L'évaluation se pratique sous forme de contrôle continu durant tous les semestres sauf en semestre 6. Le parcours « Lettres-Histoire-Droit » est entièrement évalué en contrôle continu.

2- Le résultat final du contrôle continu pour les enseignements supérieurs ou égaux à seize heures par semestre repose au minimum sur deux notes dont il est fait la moyenne (sauf pour les langues vivantes étrangères en semestres pairs).

3- Le contrôle continu s'effectue à l'initiative de chaque enseignant, soit pendant une séance de cours, soit sur une autre plage horaire de la semaine (samedi matin compris), soit sous la forme d'un travail à la maison. La durée des épreuves est fonction des enseignements.

Toute épreuve de contrôle continu est annoncée par voie d'affichage au moins quinze jours à l'avance sur un panneau réservé à cet effet dans les locaux de l'UFR.

Les enseignants sont responsables de cette information.

4- Les Unités Libres (UL) sont évaluées essentiellement en contrôle continu.

5- La présence aux épreuves de contrôle continu comme le fait de rendre les travaux demandés est obligatoire. Une absence ne peut donner lieu à une nouvelle évaluation et se traduit par un 0/20 qui n'est pas éliminatoire. Si l'étudiant n'obtient son semestre ni par capitalisation, ni par compensation, ni à la suite de la délibération du jury, il est en droit de repasser l'UE lors de la session de rattrapage qui a notamment pour finalité de redonner sa chance à un candidat absent lors d'une épreuve. Le stage en L3 est obligatoire et ne pourra pas être effectué durant la session de rattrapage qui ne concerne que le rapport.

## III. CONTRÔLE UNIQUE

6- En semestre pair (LM et AS) de troisième année, seuls les CM sont évalués lors de la session d'examens de mai dans le cadre du contrôle unique.

7- Lorsqu'un CM est couplé avec un TD, une épreuve en fin de semestre est généralement proposée. L'évaluation porte alors sur les deux enseignements, et les travaux demandés s'efforcent de souligner les liens qui unissent les deux Éléments Pédagogiques.

### *Les cinq commandements de l'évaluation*

*1. Ton sac, ta sacoche ou ta serviette tu déposeras dans un coin de la salle avant l'épreuve.*

*2. Ton portable tu éteindras et tu laisseras dans ton cartable (cf. règle 1). Si de l'heure tu as besoin, d'une montre tu te muniras.*

*3. Du papier à l'en-tête de l'Université distribué par l'enseignant, tu utiliseras ce jour-là.*

*4. Ta carte d'étudiant tu présenteras et la liste d'émargement tu signeras pour éviter toute contestation sur ta présence.*

*5. De ta seule et unique copie tu t'occuperas, le regard toujours fixé sur ton propre savoir.*

## IV. SESSION DE RATTRAPAGE

8- Si le semestre n'est pas validé par capitalisation ou par compensation, l'étudiant passe la deuxième session (ou session de rattrapage) selon les modalités indiquées dans les tableaux semestriels.

9- La note obtenue au rattrapage annule et remplace celle de la première session. Le contrôle continu n'est pas repris en compte.

10- Le bonus est conservé dans le calcul de la moyenne lors de la session de rattrapage.

LE CALENDRIER DES ÉPREUVES D'EXAMENS EST AFFICHÉ SUR LES PANNEAUX RÉSERVÉS À CET EFFET DANS LES LOCAUX DE L'UFR

ET PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE L'UNIVERSITÉ : ENT / ACTUALITE / INFOS UFR LETTRES & ARTS / INFOS GENERALES



## ***Calendrier pédagogique 2018-2019***

- . Au premier semestre, la pause pédagogique à la Toussaint (du 27 octobre au 5 novembre) permet de répartir les semaines de cours en deux périodes équilibrées.
- . Le semestre pair commencera le 10 janvier pour les étudiants de licence.
- . En semaine quatre du second semestre (du 21 au 25 janvier 2019), les étudiants de troisième année qui se destinent aux métiers de l'enseignement et de la documentation seront en stage.

## CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2018/2019

2018	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		2019	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		2019		
1	S		L		J	Toussaint	S		1	M	Premier An	V	Semaine stage L3	V		L		M	Fête du travail	S		L	Examens ratt semestres pairs	1		
2	D		M	3	V		D		2	M	Fermeture	S	4	S		M	11	J		D		M		2		
3	L		M		S	Interruption pédagogique	L	11	3	J		D	4	D	7	M		12	V		L		M		3	
4	M		J		D		M		4	V		L	4	L		J			S		M	Examens de rattrapage des semestres impairs	J		4	
5	M		V		L		M		5	S		M	5	M		V			D		M		V		M	5
6	J		S	4	M	7	J		6	D		M	6	M		S			L	Examens terminaux L3	J		S		6	
7	V		D		M		V		7	L	J	7	J		D			M	V		V	D		M	7	
8	S		L		J		S		8	M	V	8	V		V		L		M	Victoire 1945	S		L		8	
9	D		M		V		D	12	9	M	S	9	S		S		M		J	Examens terminaux L3	D	Pentecôte	M		9	
10	L		M		S		L		10	J	D	10	D	8	M			V	L		de Pentecôte	L		M		10
11	M		J		D	Férié	M		11	V	L	11	L		L		J		S		M	Examens de rattrapage des semestres impairs	J	Jurys Session 2	11	
12	M		V		L	8	M	Fin SS LHD	12	S	M	12	M		M		V		D		M		V		M	12
13	J	Début des semestres impairs	S		M		J		13	D	1	13	D		M		S		L		J	S		M	13	
14	V		D	5	M		V		14	L		14	L		J		D	Interruption pédagogique	M		V		D	Fête nationale	14	
15	S		L		J		S		15	M		15	M		V		L		M	M	S		L		M	15
16	D	1	M		V		D	13	16	M		16	M		S		M		J	J		D		M		16
17	L		M		S		L		17	J		17	J		D		M		V	V		L		M		17
18	M		J		D	9	M		18	V		18	V		L		J		S	D		M		J		18
19	M		V		L		M	Fin des semestres impairs	19	S		19	S		M		V		D		M		V		19	
20	J		S		M		J		20	D	2	20	D		M		S		L		J		S		20	
21	V		D	6	M		V		21	L		21	L		J		D	Pâques de Pâques	M		V		D		21	
22	S		L		J		S		22	M		22	M		V		L		M	S		S		L		22
23	D	2	M		V		D		23	M		23	M		S		M	12	J		D		M		23	
24	L		M		S		L	Noël	24	J		24	J		D		M	10	V		L	Examens de rattrapage des semestres pairs	M	Fermeture	24	
25	M		J	7	D	10	M		25	V		25	V		L		J		S		M		J			M
26	M		V		L		M		26	S		26	S		M		V		D		M	V			M	26
27	J		S		M		J		27	D	3	27	D		M		S		L		J	S			L	27
28	V	3	D		M		V		28	L	Semaine stage L3	28	L		J		J	11	D	13	M	Jurys sem. pairs	V			D
29	S		L		J		S	Fermeture	29	M		29	M		V		L		M		S		L		29	
30	D		M		V	11	D		30	M	Jurys semestres impairs	30	M		S		M		J	Fin des semestres pairs	J	Ascension	D		M	30
31			M		L		L		31	J		31	J		D		V							M		31

## *Aide à la réussite en Licence*

Suivant les consignes ministérielles, un dispositif d'**aide à la réussite** a été mis en place à la rentrée 2008 et concerne désormais les trois années de la Licence. L'objectif est d'assurer à chaque étudiant, qui suit les enseignements dispensés, qui rend les travaux et exercices requis et qui se soumet aux différents contrôles de connaissance, l'environnement intellectuel et l'aide pédagogique nécessaires pour réussir dans le grade de Licence et pour acquérir les savoirs et les compétences qui lui permettront de construire son avenir.

L'aide à la réussite s'articule autour des techniques d'expression, d'un renforcement de la pratique de l'oral en langue vivante en vue de l'obtention du C.L.E.S., de la méthodologie de travail et des techniques de l'information et de la communication (TIC) dans la perspective de la certification C2i. En troisième année un stage obligatoire est inclus dans la maquette.

L'aide à la réussite adossée à un cours existant (CM ou TD) fait l'objet d'une évaluation dans le semestre qui est comptée dans la moyenne de l'élément pédagogique.

Parallèlement à ce renforcement du volume horaire, des **enseignants référents** ont pour rôle d'assurer en première année l'encadrement pédagogique et humain de groupes d'une vingtaine d'étudiants durant toute la durée du semestre, de la pré-rentrée jusqu'à la proclamation des résultats. Un suivi individuel doit favoriser un réel climat de confiance. Une permanence régulière permet de veiller à l'assiduité, d'effectuer un bilan à mi-parcours et de rencontrer les étudiants afin de leur apporter le soutien nécessaire dans la réussite de leurs études.

## *Label Innovation Pédagogique*

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes. 4 enseignements bénéficient du Label Innovation Pédagogique.

- UE de droit en L1 licence Lettres Histoire Droit ;
- UE d'aide à la réussite, prise de parole en public et écritures créatives en LHD S2 ;
- UE de maîtrise des écrits numériques en licence LM, LHD (L1 et L3) ;
- Master Expo-muséographie.



## *« Pass pour réussir » avec la Bibliothèque Universitaire*

Le « Pass pour réussir » est un site d'auto-formation qui permet aux étudiants d'apprendre à utiliser les ressources documentaires de la B.U.

Les étudiants de première année bénéficient d'une formation de deux heures assurée par un bibliothécaire. Celle-ci comprend une visite de la B.U. ciblée en fonction des mentions choisies (AS, LHD, LM) et une séance d'auto-formation sur ordinateur (« Pass pour réussir », niveau 1). Elle est évaluée et prise en compte dans le contrôle continu du premier semestre.

# Développer une culture de rédacteur numérique

UFR Lettres et Arts. Université d'Artois. Arras. 2018-2019

Depuis la rentrée 2015, les étudiants d'Arts du spectacle, de Lettres et de Lettres-histoire-droit bénéficient d'une formation en informatique complète, progressive et adaptée à leur parcours. Elle a été élaborée par Jean-François INISAN et Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens).

## I. DISPOSITIF ÉCRITS NUMÉRIQUES

### 1. Objectifs

- Aider à la réussite en Licence.
- Maîtriser l'écrit numérique dans toutes ses dimensions.
- Acquérir une culture et des compétences informatiques.
- Acquérir un regard critique sur les outils et les technologies informatiques.
- Développer une culture critique de rédacteur numérique.

### 2. Architecture des unités d'enseignement

Le dispositif articule trois modules complémentaires.

- ▶ **Un module principal** de découverte, de pratique et d'analyse de genres d'écrits aux visées différentes (écriture individuelle en L 1 et collaborative en L 3).
- ▶ Un premier **module outil** de découverte, pratique et analyse des outils informatiques relatifs aux écrits produits (contenus spécifiques en L1 et L 3).
- ▶ Un deuxième module **outil** d'approfondissement de la maîtrise des normes écrites (Projet Voltaire) en L 1 et dans les filières pluridisciplinaires de L 3, qui se traduit par un parcours individuel sur plateforme de formation.

### 3. Modalités pédagogiques

- Apprentissage intégré qui travaille en complémentarité les dimensions rédactionnelles et informatiques.
- Travail en projet par la production effective de textes et leur utilisation sociale.
- Expérimentation de l'écriture numérique individuelle et collaborative.
- Développement de la créativité par la pratique de l'écriture d'invention et l'usage de la simulation (*Cf. serious games*).
- Découverte d'un ensemble d'outils numériques : communication électronique, traitement de texte individuel, outils d'écriture collaborative, outils de traitements de données, usuels et ressources en ligne, plateforme de formation à distance...
- Aller et retour entre une pratique des outils et des reculs réflexifs sur les dimensions rédactionnelles et informatiques.

### 4. Certification

Outre l'évaluation relative à chaque unité d'enseignement, l'ensemble du parcours permettra une évaluation dans le cadre du C2i, donnant lieu à une certification.

D'autre part, une certification sur les normes écrites (Projet Voltaire) sera proposée aux étudiants volontaires.

Remarque : L'ensemble de ces modules est une sensibilisation et un pré requis à une spécialisation éventuelle vers le parcours Écrits numériques qui s'intéressera plus spécifiquement aux écrits pour le Web.

## II. PROGRAMME DES MODULES

### LICENCE 1 (Lettres modernes, Arts du spectacle, Lettres-Histoire-Droit)

#### 1. Maîtrise de l'écrit numérique individuel (premier semestre)

##### Programme :

- Travail individuel de production de plusieurs écrits numériques successifs en deux versions : lettre de présentation, de demande ou de motivation ; CV ; critique littéraire, écrit d'invention ; écrit universitaire le cas échéant. En outre, au moins un écrit sera envoyé à l'enseignant par courriel avec pièce jointe.
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, insérer des visuels, faire un sommaire automatique...
- Communication électronique : l'adresse mail, l'objet, le contenu, les pièces jointes.
- Dimensions réflexives : contexte de communication ; écriture papier, numérique, mixte : qu'est-ce qui change ?

Certains écrits seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public.

**Ressources en ligne sur le site** << [Sauf Erreur](#) >> .

[le courrier électronique](#)

[la lettre de motivation, la lettre de demande](#)

[le CV](#)

[les usuels en ligne](#)

**Évaluation** : évaluation de deux des écrits produits.

## 2. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (premier semestre)

**Programme** :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) << Supérieur >>., accès au module << Excellence >>. et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...); le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

**Ressources en ligne sur le site** << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

**Évaluation** : par exercice sur plateforme.

**Certification** : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

**D'autre part** les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- Récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- Travailler sur les adresses, GET/POST.
- Étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- Créer un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
- Licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- Confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

## 3. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique individuel (deuxième semestre)

**Programme** :

Les documents produits en « maîtrise de l'écrit » seront repris pour les thématiques suivantes :

- Sauvegardes des données : sauvegardes locales automatisées type « time machine ». Quelques notions de SVN. Gestion de l'historique des modifications, possibilité de retour arrière en cas de problème. Sauvegarde sur un serveur externe, « cloud ».
- Formats : création ou transformation de documents HTML, CSS, doc, odt, TXT. Création, conversion ou modification d'images.
- Conversions : compatibilité entre différents traitements de texte, passage de Word à LibreOffice ou l'inverse. Conversions XML, HTML, TXT.
- Template : création de modèles de documents sous logiciels WYSIWYG, ainsi que sous LaTeX et Lout. Réalisation de macros simples puis complexes.

**Évaluation** : voir le guide des études au semestre concerné

## LICENCE 3 (Lettres modernes, documentation, FLE, Pluridisciplinaire, Lettres-Histoire-Droit)

### 1. Maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

**Programme** :

- Travail de rédaction collaboratif d'un magazine complet sur [Google Drive et édition sur Wordpress et Madmagz \(conception, rédaction, édition, analyse\)](#).
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, utiliser l'historique de modification des différents auteurs...

- Dimension réflexive : écrire à plusieurs : enjeux, difficultés, méthodes. Intérêts et limites de l'outil ; analyse des pistes didactiques avec des élèves.

**Ressources en ligne sur le site « Sauf Erreur » :**

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

**Évaluation** : évaluation individuelle et collective de la production finale.

Tous les magazines seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public. Des versions papier pourront être éditées.

**2. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)**

**Programme :**

Le travail collaboratif amorcé dans le module « maîtrise de l'écrit numérique collaboratif » permettra de récupérer les structures mises en place afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils collaboratifs : outils de l'université, Google, Framasoft, Microsoft, Apple. Retour sur les subversions.
- Gestion de projet : Pert, Gantt project. MindMap avec FreeMind et MindUp.
- Optimisation des recherches sur internet : notion de requête, automatisation par des scripts
- simples en Python. Récupération et recherche de flux RSS.
- Wordpress : utilisation avancée, modification des styles notions de PHP.

**Évaluation** : voir le guide des études au semestre concerné

**3. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (spécifique aux Licences pluridisciplinaires non issues de Lettres Modernes)**

**Programme :**

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module « Supérieur »](#), accès au module « Excellence » et au module « Orthotypographie ».
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

**Ressources en ligne sur le site « Sauf Erreur » :**

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

**Évaluation** : par test d'évaluation initial et final sur plateforme.

**Certification** : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- Récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- Travailler sur les adresses, GET/POST.
- Étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- Créer un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C.
- Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
- Licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- Confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

## Associations étudiantes

- **D'Art d'arts**

L'association D'Art D'arts est une association étudiante ayant pour but de créer des liens entre les étudiants notamment autour d'un projet commun : le festival Scena Incognita.

La danse, le théâtre, le cirque, la marionnette et bien d'autres arts se mêlent afin de créer un festival pluridisciplinaire, joyeux, et convivial, au mois de mai.

Ouverte à tous, cette association permet de développer l'esprit associatif, la solidarité mais également l'impulsion d'une ouverture culturelle supplémentaire.

Président : Quentin Spellebout - [asso.dart.darts@gmail.com](mailto:asso.dart.darts@gmail.com)

- **LHDBLOCK**

Association des étudiants de la licence Lettres-Histoire-Droit

Donner à la licence la visibilité qu'elle mérite, préparer au mieux le semestre Erasmus des étudiants de deuxième année, favoriser les échanges et l'entraide entre les promotions, créer un réseau d'entreprises pour faciliter la recherche de stages, réaliser des projets culturels, encourager l'intégration des étudiantes étrangers au sein de notre université et dynamiser la vie étudiante ariégeoise, telles sont les ambitions de l'association LHDBlock.

Présidente : Salima Zeggai - [lhdblock@gmail.com](mailto:lhdblock@gmail.com) - <http://lhd.univ-artois.fr/lhd-block/>

- **L'ARTDEMUSER**

Association des étudiants du master Expographie-Muséographie.

Un blog a été créé pour suivre leurs pérégrinations quotidiennes à travers les musées et les expositions du monde entier. Il comprend notamment des comptes rendus de leurs voyages.

<http://lartdemuser.blogspot.com> - [lartdemuser@gmail.com](mailto:lartdemuser@gmail.com)

- **ABEILLES ROAD**

Association d'étudiants en Arts du Spectacle, parcours économie et gestion de projets culturels

Abeilles Road est une association culturelle étudiante ayant pour vocation de favoriser l'accès à la culture pour tous notamment en promouvant des pièces de théâtre, des chorégraphies et toute autre activité artistique, culturelle et d'animation.

### 22ème édition du Festival Arsène

#### Festival International et Universitaire des Arts de la Scène de l'Artois

Depuis plus de vingt ans, le Festival Arsène accueille les jeunes metteurs en scène, comédiens et danseurs venus d'ici et d'ailleurs. Né sous l'impulsion du Service Vie Culturelle et Associative, il est devenu avec les années un véritable temps fort autour de la jeune création pluridisciplinaire étudiante. Partenaire de plusieurs structures culturelles du réseau Artoiscope, Arsène s'affirme comme un véritable laboratoire d'échanges artistiques, culturels et professionnels.

La 22ème édition aura lieu en mai 2019 au sein de l'université d'Artois et au cœur de la cité arrageoise. Festival entièrement gratuit, lieu de toutes les découvertes et de toutes les émotions, l'équipe du festival Arsène sera heureuse de vous y retrouver cette année encore.

Les candidatures pour cette nouvelle édition ouvriront au mois d'octobre, et seront à transmettre au Service Vie Culturelle et Associative avant le 1er décembre 2018.

En collaboration avec Culture Commune, scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais, Le conservatoire à Rayonnement Départemental d'Arras, la Ville d'Arras, le Tandem Scène Nationale...

Pour plus de renseignements :  
Maison de l'étudiant/Service Vie Culturelle et Associative  
Téléphone : 03 21 60 49 49  
[univ-artois.fr/svca](http://univ-artois.fr/svca)  
Courriel : [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr)

# **POUR VALORISER LE SEMESTRE**

**- les stages**

**- un cours de langue  
pour les étudiants Erasmus**

**- les bonus**



## **Stages**

Il est vivement conseillé aux étudiants d'effectuer au moins un stage en rapport avec leur formation et leur projet professionnel durant leur cursus de Licence. Réfléchissez avec l'aide de l'un de vos enseignants pour en définir le thème pédagogique !

À l'UFR de Lettres & Arts, dans le cadre du dispositif « Aide à la réussite », en semestre 6, le module de préprofessionnalisation comprend un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. L'ensemble est affecté de crédits ECTS.

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, en quatre exemplaires, signée par l'étudiant et par l'université (chronologiquement : le Maître de stage, le Directeur de la composante et le Président).

Il est indispensable d'établir une convention **au moins six semaines** avant la date du début de stage (cf. les renseignements donnés aux semestres 5- 6 des formations). Attention ! Cette convention est indispensable pour assurer votre couverture en cas d'accident du travail lors du stage. **Ce dernier ne peut donc commencer tant que la convention n'a pas été ratifiée par les quatre parties. Aucune convention ne sera signée une fois le stage commencé et celui-ci ne sera donc pas validé.**

Les conventions de stage sont à compléter directement sur le site internet de l'université : [www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr), via l'ENT.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts  
ou  
au CAP AVENIR (bâtiment « EGASS », salles S 25 et S 30)  
Téléphone : 03 21 60 38 53 ou 49 50.

## **Cours de langue pour les étudiants Erasmus**

Un cours de langue française réservé aux étudiants accueillis dans le cadre des échanges interuniversitaires (Erasmus et conventions bilatérales) est dispensé à l'UFR de Lettres & Arts, deux fois par semaine, dès la rentrée universitaire. L'assiduité aux séances et l'évaluation prévue sur le semestre permettent l'attribution de trois crédits ECTS.

## **Bonus**

**Trois bonus** sont proposés :

- Langue et littérature latines (bonus latin).
- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

### **Barème**

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne semestrielle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université (cf. page 12, article 7 du *Guide*).

Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

L'étudiant garde le bénéfice du bonus lors de la session de rattrapage (cf. p. 14, § 10) mais en cas d'échec, il ne peut le reporter sur le semestre suivant.

### **– LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES –**

#### **Service de référence**

UFR de Lettres & Arts. Secrétariat de Licence.  
Téléphone : 03 21 60 37 23 / 25

#### **Objectifs**

À partir du semestre 3, poursuivre l'étude de la langue latine commencée en première année en relation étroite avec le cours de langue française (UF 2) et / ou découvrir la littérature latine qui a inspiré de nombreux auteurs français.

**Deux options**

Le bonus latin se décline sous deux formes :

- langue latine (niveau : initiation ou renforcement)
- littérature latine sur textes traduits.

Il est ouvert à tous dans la composante :

- les étudiants qui, dans le module LMA, suivent déjà un cours de langue peuvent assister au cours de littérature (et vice versa)
- et les étudiants qui ont choisi des modules de PE sont également autorisés à prendre le latin comme bonus (langue ou littérature).

**Évaluation**

Elle repose sur les modalités mentionnées pour chaque semestre.

**– ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (A.P.S.) –****Service de référence**

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) dont les bureaux se trouvent à la Maison de l'Étudiant (en face de la bibliothèque universitaire).

Téléphone : 03 21 60 37 04.

**Évaluation**

Pour pouvoir bénéficier du bonus 'sport', l'étudiant devra justifier de la pratique assidue (une séance par semaine) d'une des activités physiques et sportives proposées à l'université exclusivement dans le cadre du S.U.A.P.S.

L'étudiant devra aussi satisfaire aux épreuves d'évaluation théoriques et pratiques de l'activité physique et sportive qu'il aura choisie.

**Lieux de pratique des A.P.S. à Arras**

Selon les disciplines, salle de sports de l'université d'Artois, terrains A.S.P.T.T., piscine Élie Desbin.

**Disciplines physiques et sportives**

Voir la liste complète p. 4-5.

**– BONUS ASSOCIATIF –**

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de [formation](#) et obtenez :

**LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »**

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre
  - 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
  - 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end)
  - 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
  - 5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue
  - 6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.
- La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.*

**LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE**

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
- 3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
- 5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...
- 6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

**Service Vie Culturelle et Associative, [culture@univ-artois.fr](mailto:culture@univ-artois.fr) Tél. 03 21 60 49 49**

Maison de l'étudiant, rue Raoul François, ARRAS

**Delphine Chalon**

**Tél. 03 21 60 38 72**

[delphine.chalon@univ-artois.fr](mailto:delphine.chalon@univ-artois.fr)

*Mention*

# LETTRES – HISTOIRE - DROIT

**N**ovatrice et ambitieuse, la licence « Lettres-Histoire-Droit » souhaite accueillir à l'université des étudiants curieux de sciences humaines, sachant rédiger et aimant argumenter. Arrivés en troisième année, ils pourront préparer des concours dans les domaines du commerce, du journalisme et de la science politique (concours d'entrée en 4<sup>e</sup> année d'IEP de province), ou de l'administration.

Les trois enseignements fondamentaux de cette formation sont les Lettres, l'Histoire et le Droit : ils forment le socle d'une culture générale diversifiée et solide, signe d'une ambition d'excellence. Ainsi s'ouvrent de réelles perspectives professionnelles aux étudiants qui ont un goût prononcé pour les Lettres ou l'Histoire mais ne se destinent pas aux métiers de l'enseignement. Cette formation de haut niveau a en outre l'avantage de ne pas contraindre prématurément à une orientation. Elle est assurée par des enseignants des trois facultés de l'université : Lettres & Arts, Histoire et Géographie, et Droit.

En deuxième année, le semestre 4 se déroule à l'étranger au sein d'une université partenaire dans le cadre des échanges Erasmus.

Au cours des six premiers semestres, la licence comporte un entraînement à l'expression écrite et orale, un perfectionnement en anglais, l'étude des arts de l'argumentation (dissertation, discours, entretiens), une initiation historique au droit et une formation en droit public interne (droit constitutionnel, droit administratif général, droit administratif spécial) et international (droit européen et droit international public), un enseignement de culture générale (littéraire, artistique et historique) ainsi qu'une réflexion sur les questions contemporaines et leur traitement sous forme de notes de synthèse. Ces divers axes d'étude sont les pré-requis des concours sur lesquels débouche la formation ainsi que d'autres métiers dans le domaine de l'édition et de la banque.

Les étudiants de la formation ont créé une association (LHDBlock) qui possède un blog hébergé sur le site de l'université (<http://lhd.univ-artois.fr>) – voir page 23 dans l'introduction du guide.

La 1<sup>e</sup> année de Lettres Histoire Droit a pour objectif d'accroître et d'affiner la culture générale requise aux concours de l'administration, des écoles de journalisme ou des instituts d'études politiques. Associée à une bonne maîtrise de la langue, et, pour certains cours, à l'acquisition des techniques de l'oral, elle vise à développer les qualités d'analyse à travers des textes littéraires, argumentatifs, historiques ou juridiques.

La 1<sup>e</sup> année de Lettres Histoire Droit repose sur la cohérence humaniste des savoirs : elle associe beaux-arts, histoire ancienne et contemporaine, droit public et droit privé, sans oublier la pratique, essentielle aujourd'hui, d'une deuxième langue vivante et de l'informatique. Pour partager ces connaissances, l'étudiant de Lettres Histoire Droit doit être curieux de tout, intéressé par des savoirs nouveaux et capable d'un travail régulier et méthodique. Il doit aussi apprécier la solidarité du groupe et le dialogue avec l'équipe enseignante.

La formation – complète et adaptée aux exigences actuelles des concours qu'il pourra passer – est ainsi un atout majeur pour ses choix professionnels futurs.

Mention : LETTRES / parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

**PREMIER SEMESTRE**

Unité d'Enseignement	c o e f f	E C T S	Éléments Pédagogiques	ÉVALUATION	
				contrôle continu	session de rattrapage
UF 1/LHD 11  Littérature	4	2	CM Culture générale : figures fondatrices et mythiques (19h30) Coef 1	1 écrit	1 oral
		4	CM Culture générale : littérature et Arts 1 (13h) TD Méthodologie : composition écrite et orale (26h) coef 2	2 écrits et 1 oral	1 oral
		2	AR Maîtrise de la langue : projet Voltaire (13h) Coef 1	questionnaire	1 écrit
UF 2/LHD 12  Histoire	4	2	CM Histoire ancienne : le statut de citoyen (13h)	1 exercice (contrôle terminal)	1 écrit - 1h 30
		2	TD Histoire ancienne : le statut de citoyen (13h)	1 oral + 1 écrit	1 écrit - 1h 30
		2	CM Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté (13h)	1 exercice	1 écrit - 1h 30
		2	TD Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté (13h)	1 exercice	1 écrit - 1h 30
UF 3/LHD 13  Droit	4	4	CM Introduction au droit public : notions et histoire constitutionnelle (13h) TD Méthodologie du droit public (13h)	2 écrits	1 oral
		4	CM Histoire du droit - Histoire des institutions publiques avant 1789 (26h)	2 écrits	1 oral
UC/LHD 14  Langue vivante	2	2	TD LV 1 (anglais) (19h30) AR Pratique de l'oral / CRL (19h30)	LV 1 : 1 écrit Et LV 1 : 1 oral	1 écrit - 1h Ou 1 oral
		2	TD LV 2 (allemand, espagnol ou chinois) (13h) AR Pratique de l'oral / CRL (13h)	LV 2 : 1 exercice Et LV 2 : 1 exercice (écrit ou oral)	1 écrit - 1h Ou 1 oral
UL/LHD 15  Diversification	1	2	AR Maîtrise des écrits numériques (TICE) (13h)	2 exercices	1 exercice - 1h

UF : Unité Fondamentale / UC : Unité Complémentaire / UL : Unité Libre

**Responsable pédagogique** : François RAVIEZ**Professeur référent** : François RAVIEZ

---

**CM – Culture générale : Figures fondatrices et mythiques (1h30/semaine)**

**Enseignant** : Jean-Marc VERCRUYSSE

**Programme** : Sans prétendre à l'exhaustivité, ce cours s'arrêtera sur quelques-unes des grandes figures fondatrices de l'imaginaire occidental en s'appuyant sur le corpus mythologique gréco-romain et biblique (Prométhée, Pandore, Héraclès, Œdipe, Orphée, Médée d'un côté ; Adam, Ève, Caïn et Abel, Abraham, Moïse, de l'autre). La mise en parallèle permettra de dégager à la fois les spécificités et les points de convergence. Par leurs actes et leurs paroles, ces personnages emblématiques illustrent les questions essentielles de l'existence humaine. De là, on s'interrogera sur leur valeur mythique.

**Objectif** : Approfondir sa culture générale grâce à une meilleure connaissance des figures marquantes de l'imaginaire occidental.

**Bibliographie** :

- 📖 Jean-Claude Belfiore, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine*, Larousse, Paris 2003.
- 📖 Élian Cuvillier et Jean-Daniel Causse (éds), *Mythes grecs, mythes bibliques*, Cerf, Paris 2007.
- 📖 Luc Ferry, *La Sagesse des mythes*, Plon, Paris 2008.
- 📖 Philippe Sellier, *La Bible aux sources de la culture occidentale*, coll. « Points Sagesse » 285, Seuil, Paris 2013.

**CM – Culture générale : Littérature et arts 1 (1h/semaine)**

**Enseignant** : François RAVIEZ

**Programme** : La littérature a toujours entretenu des rapports étroits avec les autres arts, qu'elle s'en inspire ou qu'elle leur soit une source d'inspiration. De nombreux textes mettent ainsi en scène des peintres, des sculpteurs ou des musiciens ; ceux-ci, de leur côté, s'emploient à représenter des créatures de papier. Ainsi, non seulement la littérature et les arts communiquent, mais ils se nourrissent les uns des autres, se confrontent aux mêmes défis et posent le problème majeur de la *mimesis*, c'est-à-dire de l'imitation, de la reproduction de la réalité. Tout en soulignant l'originalité de chaque créateur, on se propose donc de mettre en parallèle les œuvres littéraires et les œuvres picturales, musicales, cinématographiques... qui leur ont servi de modèle ou pour qui elles ont été des modèles, ce qui permettra de confronter des esthétiques, de réfléchir à la métamorphose des formes et de rêver, comme le rêvait Wagner, à ce que pourrait être un art total.

Le cours sera basé sur le roman de Dumas fils, *La Dame aux camélias*, devenu l'opéra de Verdi *La Traviata*.

**Objectifs** : Analyser l'étroite association de l'écrit et des autres arts ; théoriser le processus créatif.

**Bibliographie** :

- 📖 Alexandre Dumas fils : *La Dame aux camélias*, GF, « La bibliothèque idéale des 50 ans GF », tome 26, paru en février 2015 (cette édition exclusivement, qui contient le roman de Dumas fils, la pièce qu'il en a tirée et le livret de l'opéra de Verdi. Les autres éditions ne contiennent que le roman.)

**TD – Méthodologie : composition écrite et orale (2h/semaine)**

**Enseignant** : François RAVIEZ

**Programme** : Le TD proposera une série d'exercices d'analyse, d'argumentation et d'écriture en référence à des textes philosophiques, romanesques, poétiques ou polémiques prenant pour objet la perméabilité des arts. L'objectif sera la mise en forme d'une réflexion critique sur l'œuvre d'art qui fasse la part du savoir, de l'émotion et de la rhétorique.

Le TD reposera sur un corpus qui sera distribué en classe.

**Objectifs** : Élaborer et présenter sous forme de devoir ou d'exposé oral un argumentaire de type dissertatif en relation avec le CM.

**Bibliographie** :

- 📖 Goethe : *Écrits sur l'art*, GF, introduction de Tzvetan Todorov.

**AR - Maîtrise de la langue : projet Voltaire (1h/semaine)**

**Enseignants** : Thomas DIETTE, Mouny SAMY MODELAR

**Programme** : Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (Projet Voltaire) : voir la présentation de l'ensemble du dispositif dans les pages d'introduction.

+ « Pass pour réussir » avec la B.U. (voir pages d'introduction).

.....

**CM et TD – Histoire ancienne : le statut du citoyen (2 x 1h /semaine)**

**Enseignants** : Martine VALDHER /CM (PRAG, UFR d'Histoire et de Géographie) et Thomas DEGUFFROY /TD (Chargé de cours)

**Programme** : Des « âges obscurs » à l'apogée de l'empire romain en passant par les cités grecques d'Athènes ou de Sparte, le monde antique offre à l'historien les premiers exemples d'organisations sociales ayant élaboré les idées politiques qui sont toujours les nôtres et ayant défini le statut de citoyen, garant de l'équilibre au sein de la Cité. Le cours permet, en comparant monde grec et monde romain, d'approcher les différentes réalités que recouvrent les notions de citoyenneté, de non-citoyenneté et leur évolution.

**Objectifs de l'ensemble CM + TD :**

- acquérir des connaissances sur l'histoire des idées politiques
- acquérir des capacités notamment celle du commentaire de document historique
- développer sa culture générale sur l'antiquité

**Bibliographie indicative :**

- 📖 AMOURETTI M-C et RUZE F., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 1995
- 📖 ARNAUD P., *Les sources de l'histoire ancienne*, Paris, Belin, 1995.
- 📖 BASLEZ M-F, *Histoire politique du monde grec*, Paris, Nathan, 1994.
- 📖 CHRISTOL M., NONY D., BERRENDONNER C. et COSME P., *Rome et son Empire. Des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette, 2007
- 📖 DUPONT F., *Le citoyen romain sous la République (509-27 avant J.C.)*, Paris, Hachette, 1994.
- 📖 LECLANT J. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- 📖 LONIS R., *La cité dans le monde grec*, Nathan-Colin, 1994.
- 📖 NICOLET C., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1976.
- 📖 MOSSE C., *Le citoyen dans le Grèce antique*, Paris, Nathan, 1993.

**CM et TD – Histoire des idées politiques : démocratie et citoyenneté (2 x 1h/semaine)**

**Enseignants** : Antoine DESTEMBERG/CM (MCF, UFR Histoire, Géographie, Patrimoines) et Thomas DEGUFFROY/TD

**Programme** : Ce cours consiste en une initiation à l'histoire des idées politiques, en prenant pour objet spécifique les notions de démocratie et de citoyenneté. À travers un parcours à la fois chronologique et thématique, s'étendant des fondements antiques aux acceptions contemporaines de la démocratie et de la citoyenneté, il sera question de familiariser les étudiants aux principaux questionnements politiques autour desquels se sont articulées les expériences historiques, philosophiques, sociologiques et institutionnelles de la civilisation occidentale : de Platon à saint Augustin, de l'aristotélisme médiéval à Machiavel, de Hobbes à Rousseau et de Tocqueville à Charles Taylor. L'enseignement dispensé durant les cours magistraux se verra compléter par des travaux dirigés donnant lieu à l'étude de documents en lien avec le programme.

**Objectifs** : Outre l'acquisition d'une connaissance générale des problèmes abordés, on attendra des étudiants qu'ils acquièrent la capacité à manier avec rigueur les concepts étudiés et à replacer les théories et les œuvres au programme dans le contexte historique de leur production ou de leur utilisation.

**Bibliographie :**

- 📖 François Châtelet, Olivier Duhamel et Évelyne Pisier, *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2001.
- 📖 Olivier Nay, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2004 (rééd. 2010).
- 📖 Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2007.
- 📖 Philippe Nemo, *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2002.

.....

**CM – Introduction au droit public : notions et histoire constitutionnelle (1h/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Ce cours étudie la théorie générale du droit constitutionnel et parcourt l'histoire constitutionnelle de la France de 1789 à 1958.

Plan : Partie I / Les bases du droit constitutionnel  
           Titre 1 / L'État  
           Titre 2 / La Constitution  
           Titre 3 / Le régime politique  
 Partie II / L'histoire constitutionnelle

Titre 1 / Le premier cycle (1789/1848)

Titre 2 / Le second cycle (1848/1958)

**Objectif** : Connaître les grandes lignes de l'histoire constitutionnelle française et les institutions de la 5<sup>ème</sup> République.

**Bibliographie :**

*Dictionnaires*

AVRIL P. et GICQUEL J., *Lexique de droit constitutionnel*, n° 3655, 5<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016 (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

DE VILLIERS M. et LE DIVELLEC A., *Dictionnaire de droit constitutionnel*, 10<sup>ème</sup> éd., Sirey, coll. « Dictionnaire Sirey », 2015 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

*Manuels*

*Histoire constitutionnelle*

MORABITO M., *Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à nos jours*, 14<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Domat droit public », 2016. (disponible en version numérique sur Cyberlibris.fr depuis votre ENT).

*Droit constitutionnel*

CHANTEBOUT B., *Droit constitutionnel*, 34<sup>ème</sup> éd., Sirey, coll. « Université », 2017 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

FAVOREU L. et a., *Droit constitutionnel 2018*, 20<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Précis », 2017 (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

GICQUEL J. et GICQUEL J.-É., *Droit constitutionnel et institutions politiques*, 31<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Domat droit public », 2017.

GOHIN O., *Droit constitutionnel*, 2<sup>ème</sup> éd., LexisNexis, coll. « Manuel », 2013.

HAMON F. et TROPER M., *Droit constitutionnel*, 38<sup>ème</sup> éd., LGDJ, coll. « Manuel », 2017.

LAUVAUX P., *Les grandes démocraties contemporaines*, 3<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Droit fondamental », 2004.

**TD – Méthodologie de droit public (1h/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Les séances de travaux dirigés ont pour objectif l'acquisition de la méthodologie spécifique au droit public. Adossées au cours d'introduction au droit public, elles seront consacrées à la correction d'exercices classiques des études juridiques (dissertation ; commentaire de texte), mais aussi d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

**CM – Histoire du droit (2h/semaine)**

**Enseignante** : Hélène DUFFULER-VIALLE (Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme et objectif** : Ce cours permet de comprendre l'émergence progressive de la notion d'Etat dans notre système politique. L'étude des monarchies franques, de l'époque féodale, du renouveau du pouvoir royal, de la monarchie tempéree, de la monarchie absolue et de sa remise en question permet de comprendre la manière dont s'est élaboré l'Etat moderne. L'angle de ce cours, à la fois historique et juridique, permet aux étudiants d'alimenter leur connaissance des institutions publiques en comprenant leurs fondements théoriques et pratiques.

**Bibliographie:**

Barbey Jean, Bournazel Éric, Harouel Jean-Louis, Thibaut-Payen Jacqueline, *Histoire des institutions de l'époque franque à la Révolution*, PUF, Droit fondamental, 11e éd., 2006.

Gasparini Éric, Gojosso Éric, *Introduction historique au droit et histoire des institutions*, Gualino, Master, 5e éd., 2013.

Hilaire (Jean), *Histoire du droit*, Dalloz, Mémentos, 12e éd., 2010.

Mathieu Martial, *Histoire des institutions. L'ancienne France (ve siècle-1789)*, Paris, LexisNexis, Manuel, 2013.

Rigaudière Albert, *Histoire du droit et des institutions dans la France médiévale et moderne*, Economica, Corpus Histoire du droit, 4e éd., 2010.

Saint-Bonnet François, Sassier Yves, *Histoire des institutions avant 1789*, Montchrestien, Précis Domat, 4e éd., 2011.

Soleil Sylvain, *Introduction historique aux institutions. ive-xviiiè siècle*, Flammarion, Champs Université, 3e éd., 2010.

Timbal Pierre-Clément, Castaldo André, *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux*, Dalloz, Précis, 12e éd., 2009.

**UC/LHD 14 – LANGUE VIVANTE**

**TD – LV1 : anglais (1h30/semaine)**

+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral (1h30/semaine)

**Enseignant** : Patrick VIENNE

**Programme** : Le cours se décompose en deux parties distinctes :

1/ T.D. : Dans la perspective des concours d'entrée aux écoles de commerce, de journalisme, de la science politique ou de l'administration, les cours d'anglais des premier et deuxième semestres permettront de travailler sur des textes tirés de la presse et des textes littéraires, au moyen de synthèses ou de comptes rendus, afin de repérer les spécificités de chaque domaine, de commencer à acquérir le vocabulaire technique propre à chacun (politique, économie,

santé, environnement, nouvelles technologies...), et de se construire une connaissance des littératures anglo-saxonnes offrant un regard sur le monde et la société. L'accent sera en particulier mis sur la pratique de l'anglais oral lors de débats, d'exposés ou de prises de parole individuelle ».

2/ AIDE A LA RÉUSSITE : les ressources et moyens disponibles au Centre de Ressources en Langues du site d'Arras, et sur la plateforme de cours à distance (Moodle) de l'Université, seront mis à profit pour s'entraîner à la compréhension et à la production orales, mais également, en travail individuel, par petit groupe ou en classe entière, pour compléter les connaissances dans le domaine des fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...).

#### Objectifs :

- S'entraîner à la lecture suivie et régulière de la presse anglo-saxonne.
- Approfondir sa pratique de la compréhension et de l'expression orales.
- Remettre à niveau ses connaissances en grammaire et vocabulaire.

#### Bibliographie :

📖 Un dictionnaire bilingue anglais-français / français-anglais (par exemple le *Robert & Collins Senior*, ou le *Grand Dictionnaire Hachette-Oxford*) pour vos préparations pendant d'année, mais qui est exclu le jour de l'examen ; □

📖 Une grammaire anglaise dont votre enseignant vous indiquera les références à la rentrée ; □

📖 Des recueils de vocabulaire généraux (par exemple, *Le Mot et l'idée*, Ophrys) et spécifiques (par exemple, *Words : Médiascopie du vocabulaire anglais*, de F. Gusdorf, Ellipses) ; □

📖 La consultation régulière, par le biais d'internet, de journaux anglo-saxons relève de la nécessité (GB : *The Guardian*, *The Times* ; US : *The New York Times*, *The Los Angeles Times*, *The Washington Post*, *The Wall Street Journal*), de même que l'écoute de la radio ([www.bbc.co.uk](http://www.bbc.co.uk), [www.npr.org](http://www.npr.org)). D'autres sources ne sont pas à négliger (autres stations de radio, DVD, tabloïds tels que *The Sun* ou *The New York Post*...). □

📖 En complément de recherches sur internet, des ouvrages sur les civilisations britannique et américaine peuvent se révéler utiles (par exemple, P. John, P. Lurbe, *Civilisation britannique* et M.C. Pauwels, *Civilisation des États-Unis*, Hachette, ou Hocmar, Loubignac, et al., *What's What, Dictionnaire culturel anglo-saxon*, Ellipses). □

📖 Vous trouverez par ailleurs sur la plateforme de cours en ligne de l'Université d'Artois (Moodle) des ressources supplémentaires et des exercices pour travailler dès à présent votre compréhension et votre pratique de la langue. (<<http://foad.univ-artois.fr/moodle/>>, UFR Lettres & Arts > Langues > cours "Anglais-Aide à la réussite").

### TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)

L'étudiant choisit une langue vivante étrangère de niveau baccalauréat : anglais, allemand ou espagnol. Il en poursuivra l'étude jusqu'à la fin de la Licence.

**Programme** : Le cours se décompose en deux parties distinctes :

a) **TD** : Cette partie du cours se concentrera sur la pratique orale de la langue telle qu'elle se parle au quotidien (compréhension et utilisation du vocabulaire courant, des formules usuelles nécessaires à la conversation dans divers contextes de la vie quotidienne...), en vue du passage, pendant le cursus de licence, du Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (C.L.E.S.) de niveau 1.

b) **AIDE À LA RÉUSSITE** : Cette partie du cours consistera à travailler, de manière individuelle, en petit groupe ou en classe entière, les fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...) en fonction des besoins de chacun, et ce, en particulier grâce à l'utilisation des moyens et ressources disponibles sur la plateforme de cours en ligne Moodle et/ou au Centre de Ressources en Langues du site d'Arras.

#### Allemand (2h30/semaine)

**Enseignante** : Evelyne JACQUELIN

**Objectif** : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

#### Bibliographie :

📖 Manuels de vocabulaire

- Francine ROUBY, Herbert SCHARFEN, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

- Florent Gabaude, Frédérique Mengard, Sibylle Nowag, *Le Robert et Nathan allemand vocabulaire* (Nathan).

📖 Grammaire allemande. Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).

📖 Autre manuel : Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

📖 Dictionnaire unilingue : - *Duden - Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut.

- Version simplifiée en ligne : [www.duden.de](http://www.duden.de)

📖 Dictionnaire bilingue (exclu à l'examen) - *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand* (Larousse).

- *Grand dictionnaire bilingue allemand* (Hachette & Langenscheidt).

📖 Lectures bilingues : collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket),

« Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

📖 Quelques sites d'information multilingues :

- Services diplomatiques : <http://www.allemanne.diplo.de> (Allemagne) ; <https://www.bmeia.gv.at/fr/paris/> (Autriche) ;

<https://www.eda.admin.ch/countries/france/fr/home/representations/ambassade-a-paris.html> (Suisse).

- Centre d'information de l'ambassade d'Allemagne (CIDAL) : <http://www.allemanne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/03-cidal/00-cidal-hbseite.html>

- Forum culturel autrichien : <http://austrocult.fr>

- Institut Goethe de Lille : <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/lil.html>

- Association « Allemagne service » : <http://www.allemanne-service.com/index.htm>



- Office national du tourisme autrichien : <http://www.austria.info/fr/pratique/l-autriche-en-bref>

📖 Dans le cadre de la préparation au C.L.E.S., vous trouverez par ailleurs sur la plateforme de cours en ligne de l'université d'Artois (Moodle) des ressources et des exercices pour travailler dès à présent votre compréhension et votre pratique de la langue.

## Espagnol

**Enseignante:** Oualida MEDJKANE

**Objectifs :** Acquérir de la fluidité et de l'aisance dans les compétences de l'oral en priorité, s'habituer à prendre la parole en public, approfondir ses connaissances sur le monde et suivre l'actualité. L'objectif étant d'être capable de s'exprimer et d'échanger en espagnol sur des sujets d'actualité.

**Rappel : l'assiduité, la participation active en classe et le travail personnel sont des facteurs essentiels de réussite.**

### Bibliographie :

📖 Il est **VIVEMENT** conseillé de faire l'acquisition d'un dictionnaire Français-Espagnol/ Espagnol-Français et de l'apporter en cours

### Presse écrite et orale:

Il est recommandé de lire régulièrement la presse en espagnol. Quelques liens :

- [www.elpais.es](http://www.elpais.es): l'équivalent du Monde. Journal progressiste.
- [www.elmundo.es](http://www.elmundo.es) : journal conservateur. Possibilité d'écouter de nombreux articles et donc de s'entraîner à la compréhension de l'oral. Cliquer sur l'icône « Escuchar la noticia »
- [www.abc.es](http://www.abc.es) : l'équivalent du Figaro. Journal conservateur.
- [www.rtve.es](http://www.rtve.es) : il vous est proposé le journal télévisé en 4 minutes

### Remise à niveau grammaticale et lexicale:

- [www.espagnolfacile.com](http://www.espagnolfacile.com)
- [http://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades\\_ave/aveteca.htm](http://cvc.cervantes.es/ensenanza/actividades_ave/aveteca.htm)

### Pour le plaisir personnel:

Vous pouvez regarder des séries espagnoles sur [www.rtve.es](http://www.rtve.es) — A la carta — Séries

## Chinois

**Enseignant :** Robert LECHEMIN

## UL/LHD 15 – DIVERSIFICATION

### TD – Maîtrise des écrits numériques dans le cadre des TICE (1h /semaine)

**Enseignantes :** Catherine BOURDON-DESCHAMPS et Florence DUHAUT

**Programme :** Ce cours s'inscrit dans le projet « Maîtriser les écrits numériques » présenté p. 19.

En première année, il s'agit d'abord de produire individuellement des écrits numériques sociaux en s'initiant aux dimensions rédactionnelles et en revoyant les fonctions de traitement de texte et les codes de la communication électronique. Ces pratiques de rédaction numérique s'accompagneront d'une réflexion sur les changements par rapport aux supports et à la communication traditionnels. Elles seront centrées sur la production de CV et lettres de motivation, supports d'une première évaluation.

Ensuite, les étudiants produiront des écrits créatifs courts (article critique) et longs (écriture d'une nouvelle) à l'aide du traitement de texte sur Google drive. L'évaluation principale portera sur l'écrit long.

**Objectifs :** adaptation des écrits à la situation de communication, usage des conventions qui régissent les échanges par voie électronique, respect des règles qui assurent la correction de la langue écrite, maîtrise de la narration pour la production d'écrits créatifs.

**DEUXIÈME SEMESTRE**

Unité d'Enseignement	c o e f f	E C T S	Éléments Pédagogiques	ÉVALUATION	
				contrôle continu	session de rattrapage
<b>UF 1/LHD 21</b>  <b>Littérature</b>	4	1	CM Culture générale : littérature et droit (13h) Coef 1	1 questionnaire	1 oral
		2	TD Méthodologie : note de synthèse (19h30) Coef 2	2 exercices écrits	1 oral
		3	CM de Culture générale : littérature et Arts 2 (13h) et TD de Méthodologie : arts de l'argumentation (19h30) Coef 3	2 écrits et 1 oral	1 oral
		2	AR Maîtrise de la langue (13h) Coef 2	1 écrit	1 oral
<b>UF 2/LHD 22</b>  <b>Histoire</b>	4	2	CM Histoire politique de la France (18 h)	1 exercice (contrôle terminal)	1 écrit - 1h30
		3	TD Histoire politique de la France (18h)	2 exercices	1 écrit - 1h30
		3	TD Questions contemporaines (18h)	2 exercices	1 écrit - 1h30
<b>UF 3/LHD 23</b>  <b>Droit</b>	4	5	CM Droit constitutionnel : la V <sup>e</sup> République (26 h) TD Méthodologie du droit public (13 h)	4 écrits	1 oral
		3	CM Principe fondamentaux du droit privé TD méthodologie (26 h)	2 écrits	1 oral
<b>UC/LHD 24</b>  <b>Langue vivante</b>	2	2	TD LV 1 anglais (19h30) AR Pratique de l'oral / CRL (19h30)	LV 1 : 1 écrit Et LV 1 : 1 oral	1 écrit - 1h Ou 1 oral
		2	TD LV 2 (allemand, espagnol ou chinois) (19h30) AR Pratique de l'oral (19h30)	LV 2 : 1 exercice Et LV 2 : 1 exercice (écrit ou oral)	1 écrit - 1h Ou 1 oral
<b>UL/LHD 25</b>  <b>Diversification</b>	1	2	AR Informatique (Maîtrise des écrits numériques, TICE) (13h)	2 exercices	1 exercice - 1h

UF : Unité Fondamentale / UC : Unité Complémentaire / UL : Unité Libre

**Responsable pédagogique** : François RAVIEZ**Professeur référent** : François RAVIEZ

---

**CM - Culture générale : Littérature et droit (1h/ semaine)**

**Enseignante** : Marianne CLOSSON

**Programme** : Aujourd'hui la recherche, surtout anglo-saxonne, s'interroge sur les liens entre droit et littérature, sur la façon dont les œuvres littéraires non seulement se représentent la justice et la loi, mais aussi utilisent les règles du droit pour composer leurs intrigues ; la forme même du procès n'est-elle pas à l'arrière-plan de nombre de pièces de théâtre ou de romans ? Mais la littérature ne se contente pas d'illustrer le droit, elle vient aussi l'interroger en mettant le plus souvent en scène une liberté individuelle se dressant contre un ordre fait de contraintes et d'interdits inscrits dans une loi humaine présentée comme contestable et arbitraire. On ne saurait néanmoins s'arrêter à cette représentation caricaturale du droit ; la loi peut aussi être protectrice et défendre la liberté : il n'y a donc pas d'un côté une littérature, champ d'exploration de l'individu dans ses transgressions et ses excès, et de l'autre un système juridique fondé exclusivement sur l'interdit. Nous analyserons les relations pour le moins complexes entre littérature et droit à travers trois œuvres emblématiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Des documents complémentaires seront distribués en cours.

**Objectif** : s'interroger sur les apports réciproques de la littérature et du droit.

**Bibliographie** (à avoir lu avant le début du cours)

- 📖 Fédor Dostoïevski : *Crime et châtiment* (folio)
- 📖 Franz Kafka : *Le Procès* (folio)
- 📖 Albert Camus : *L'Étranger* (folio)

Pour tous ces ouvrages, l'édition folio-Gallimard est recommandée, mais si vous avez autre édition, ne les rachetez pas.

**TD – Méthodologie : note de synthèse (1h30/semaine)**

**Enseignante** : Virginie JACQUART

**Programme** : En relation avec le cours magistral, ce TD vise à entraîner les étudiants à l'exercice de la note de synthèse.

**CM – Culture générale : Littérature et Arts 2 (1h/semaine)**

**Enseignante** : Marine ROUSSILLON

**Programme** : **Le portrait du roi / The Portrait of the King (cours en anglais)**

Ce cours sera consacré à l'analyse de textes et d'images mettant en scène le pouvoir, et particulièrement le pouvoir royal : des tragédies de Corneille et de Shakespeare et leurs mises en scènes, des portraits de Louis XIV et d'autres chefs d'État... Les œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle seront autant de points de départ pour interroger l'époque contemporaine et la manière dont la littérature et les arts pensent le politique, entre propagande, interrogation et subversion.

*This class will focus on texts and pictures staging political power, and particularly the king's power : tragedies by Corneille and Shakespeare and their stagings, portraits of Louis XIV and other official portraits... Texts and pictures from the 17th century will be used in order to think about our time and adress the question how art and literature represent, promote or criticize political power.*

**Objectifs / Aims** :

- Se familiariser avec l'usage universitaire de la langue anglaise : compréhension, prise de notes, lecture, argumentation / *English for university: oral understanding, note taking, reading of critical texts, producing arguments.*
- Aborder l'analyse de textes et d'images, en lien avec leurs enjeux politiques / *Texts and pictures analysis, focusing on their political stakes.*

**Bibliographie / Reading list** : Corneille, *Cinna*, édition au choix.

D'autres textes seront distribués en cours. Il est conseillé de lire ou de voir (au théâtre ou en vidéo) le plus grand nombre possible de tragédies de Corneille (*Médée, Le Cid, Rodogune, Nicomède, Suréna*) et de Shakespeare (*Hamlet, Macbeth, Richard II, Richard III*).

Visiter l'exposition *Napoléon. Images de la légende* au musée des Beaux-Arts d'Arras (avant le 4 novembre) ou l'exposition numérique *Théâtre du pouvoir* (<https://petitegalerie.louvre.fr>) complètera utilement le cours.

### **TD – Méthodologie : arts de l'argumentation (1h30/semaine)**

**Enseignante** : Marine ROUSSILLON

**Programme** : En lien avec le cours magistral, nous apprendrons à lire des textes polémiques et critiques (articles de presse, essais, critique littéraire, philosophie) en français et en anglais et à les utiliser dans une réflexion personnelle. Nous étudierons les principales règles à respecter pour produire une argumentation convaincante, à l'écrit et à l'oral.

**Objectifs** :

- Savoir lire et produire une argumentation en anglais et en français, à l'écrit et à l'oral.
- Se familiariser avec les formes de l'essai et de la dissertation.

### **AR – Maîtrise de la langue : Formation à la maîtrise de l'écrit et à la prise de parole en public (1h30/semaine)**

**Enseignante** : Brigitte BUFFARD-MORET

**Programme** : Comprendre tous les discours écrits ou oraux qui sont proposés au quotidien exige une intelligence sans faille de leur structure d'ensemble et de détail ; il faut donc que le système d'organisation de la langue française soit parfaitement maîtrisé.

Parallèlement, dans toutes les situations professionnelles, pour pouvoir expliquer, argumenter, convaincre, il est nécessaire de s'exprimer clairement, de savoir, à l'écrit comme à l'oral, choisir le mot qui fait mouche, agencer ses phrases pour mettre en valeur les points forts de son raisonnement, structurer son propos afin d'emporter l'adhésion de son lecteur ou de son auditeur. Ces qualités sont également indispensables pour toute écriture de création (métiers du journalisme, de la publicité, etc.).

**Objectifs** :

- maîtriser parfaitement la langue française ;
- faire preuve d'originalité dans ses productions écrites ;
- savoir rédiger un CV et une lettre de motivation ;
- être à l'aise à l'oral pour affronter une situation d'entretien et de prise de parole en public (savoir faire son entrée avec aisance dans une salle contenant un public et saluer correctement celui-ci ; établir par une attitude appropriée le contact avec son public ; maîtriser sa gestuelle, son regard ; placer sa voix et bien gérer son débit de parole, éliminer ses tics de langage ; choisir des stratégies pour captiver le public ; prendre congé avec naturel).

**Description du cours** :

- entraînement à l'oral
  - mini-exposés (3 mn) d'étudiants à chaque cours, suivis d'un commentaire approfondi de la prise de parole (les étudiants sont en groupe à effectif réduit) ; lecture à plusieurs (revue de presse, lecture devant public) ;
  - exercices portant sur la gestion du stress, l'acquisition d'une meilleure élocution.
- perfectionnement de l'expression écrite
  - remise à niveau en ponctuation, orthographe, syntaxe ;
  - étude de textes et discours divers (chansons, revues de presse, films, romans, poésie) ; rédaction individuelle ou collective d'écrits divers (discours, billets d'humeur, titres de journaux, faits divers).

Chaque semaine les étudiants rendent par mail de courts exercices écrits sur des sujets variés avec des consignes précises, qui leur sont renvoyés dans le courant de la semaine avec la possibilité pour eux d'améliorer la note obtenue par l'envoi d'une seconde version améliorée.

Tous ces exercices permettent à l'étudiant d'être à l'aise à l'écrit comme à l'oral pour passer tous les types de concours que propose la formation (écoles de journalismes, 4<sup>e</sup> année des IEP de province, concours d'administration).

**Bibliographie**

Les photocopiés relatifs aux cours ainsi que les exercices donnés chaque semaine seront suffisants pour progresser.

**Histoire politique de la France au XXe siècle**  
**CM – Culture générale (1h30/semaine)**

**Enseignant** : Olivier TORT

**Programme** : De l’Affaire Dreyfus au séisme du 21 avril 2002, le XXe siècle français est caractérisé par la banalisation du modèle démocratique et républicain, qui s’impose comme une norme relativement consensuelle. Pourtant, d’un bout à l’autre de la période, de fortes secousses jalonnent la vie politique du pays, révélant du même coup les ambiguïtés, les zones d’ombre, mais aussi la fragilité de ce modèle républicain.

**Objectifs** : Acquérir une solide culture relative à l’histoire politique récente ; développer le sens des nuances, et prendre conscience de la complexité des phénomènes historiques ; aiguïser son esprit critique.

**Bibliographie :**

- 📖 Ludivine Bantigny, *Les XXe siècle français : la France et les Français de 1914 à nos jours*, Ellipses, 2006.
- 📖 Serge Berstein, Michel Winock (et Olivier Wiewiorka), *Histoire de la France politique*, vol. 4, *la République recommencée, de 1914 à nos jours*, Le Seuil (Points histoire), rééd. 2012.
- 📖 Hubert Néant, *La politique en France 1815-2015*, Hachette éducation (Carré histoire), 4e éd. augm., 2016.
- 📖 Gilles Pécout, *Atlas de l’Histoire de France : XIXe –XXIe siècle*, la France contemporaine, Autrement, 2007.
- 📖 Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, PUF, 1995, 1067 p.
- 📖 Christophe Prochasson et Olivier Wiewiorka, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, vol. 20, *la France du XXe siècle*, Le Seuil, rééd. 2011 [recueil de textes 1870-2010].

**TD – Méthodologie et commentaire de documents (1h30/semaine)**

**Enseignante** : Odile DEVISSCHER

**Programme communiqué à la rentrée**

**CM – Droit constitutionnel : la Vème République (2h/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Ce cours est consacré à l’étude des institutions de la 5<sup>ème</sup> République. Il détaille le statut et les missions des organes exécutif (Président de la République et gouvernement) et législatif (Parlement) et examine les évolutions de la nature du régime liées à la présidentialisation du régime, à la rationalisation du parlementarisme et au rééquilibrage des institutions.

Plan : Partie I / La Cinquième République

- Chapitre 1 : Les origines
- Chapitre 2 : Référendum et révision de la constitution
- Chapitre 3 : Le président de la République
- Chapitre 4 : Le gouvernement
- Chapitre 5 : Le parlement
- Chapitre 6 : Le parlementarisme rationalisé
- Chapitre 7 : Le conseil constitutionnel
- Chapitre 8 : La hiérarchie des normes

Partie II / L’organisation administrative

- Chapitre 1 : Les principes de l’organisation administrative
- Chapitre 2 : Les procédés de l’organisation administrative
- Chapitre 3 : L’administration centrale
- Chapitre 4 : L’administration territoriale

**Objectif** : Connaître les grandes lignes de l’histoire constitutionnelle française et les institutions de la 5<sup>ème</sup> République.

**Bibliographie :**

Cf : cours du premier semestre

**TD – Méthodologie de droit public (1h/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Les séances de travaux dirigés ont pour objectif l'acquisition de la méthodologie spécifique au droit public. Adossées au cours d'introduction au droit public, elles seront consacrées à la correction d'exercices classiques des études juridiques (dissertation ; commentaire de texte), mais aussi d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

### **CM – Principes fondamentaux du droit privé et méthodologie (2h/semaine)**

**Enseignante** : Elodie PELERIN (Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme précisé à la rentrée**

### **UC/LHD 24 – S'EXPRIMER EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**

---

#### **TD – Langue anglaise (1h30/semaine)**

+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral (1h30/semaine)

**Enseignant** : Patrick VIENNE

**Programme** : Entraînement à la lecture, à la synthèse et à l'explication de documents écrits (presse, littérature), entraînement à la pratique orale de la langue.

Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en Aide à la réussite lors du premier semestre.

**Bibliographie** :

Voir semestre 1.

#### **TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)**

Avec l'AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral

**Programme** : Les étudiants poursuivent l'étude de la langue vivante choisie au premier semestre :

**Allemand (2h30/semaine)**

**Enseignante** : Evelyne JACQUELIN

**Espagnol**

**Enseignante** : Oualida MEDJKANE.

**Chinois**

**Enseignant** : Robert LECHEMIN

### **UL/LHD 25 – DIVERSIFICATION**

---

#### **TD – Informatique (Maîtriser les écrits numériques, TICE, Partie 2) - (1h/semaine)**

**Enseignant** : Mouny SAMY MODELAR.

**Programme** : Ce cours est le deuxième volet du programme « maîtriser les écrits numériques ». Après une première partie, en semestre 1, consacrée à l'écrit numérique dans toutes ses dimensions (traitement de texte, ressources en ligne, normes écrites), cette seconde partie traitera les aspects informatiques (Sauvegardes des données, organisation d'un document, HTML, CSS, automatisation de tâches répétitives, traitement de texte de bas niveau).

Pour une présentation détaillée du programme « Maîtriser les écrits numériques », voir les pages d'introduction.

**Objectif : Certification C2I** : Les évaluations du LHD 25, LHD 35 et LHD 55 aboutiront à une certification (C2I niveau 1).

## TROISIÈME SEMESTRE

Unité d'Enseignement	c o e f f	E C T S	Éléments Pédagogiques	Évaluation	
				Contrôle continu	Session de rattrapage
<b>UF 1/LHD 31</b>  <b>Littérature</b>	4	3	CM - Culture générale : Littérature et Philosophie (13h) et TD - Méthodologie : dissertation (19h30) Coef 3	3 écrits	1 oral
		3	CM- Culture générale : Littérature et Histoire (13h) et TD de Méthodologie : commentaire composé (19h30) Coef 3	3 écrits	1 oral
		2	AR- Maîtrise de la langue et du discours (13h) Coef 2	1 oral et 1 écrit	1 oral
<b>UF 2/LHD 32</b>  <b>Histoire</b>	4	4	CM : Histoire de la France contemporaine (13h) et TD Histoire de la France contemporaine (19h30)	3 exercices	1 oral
		2	CM La France, l'Europe, le monde depuis 1945 (13h)	1 exercice (contrôle terminal)	1 écrit - 1h30
		2	TD- La France, l'Europe, le monde depuis 1945 (19h30)	2 exercices	1 écrit - 1h30
<b>UF 3/LHD 33</b>  <b>Droit et sciences sociales</b>	4	3	CM Droit administratif général : missions, actes et contrôle de l'Administration (26h)	1 écrit	1 oral
		3	TD Droit administratif général : missions, actes et contrôle de l'Administration (19h30)	1 écrit	1 oral
<b>UC/LHD 34</b>  <b>Langue vivante</b>	2	4	TD LV 1 anglais : 19h 30 AR Pratique de l'oral / CRL (19h30)	1 écrit Et 1 oral (20'/10')	1 écrit Ou 1 oral
		2	TD LV 2 (allemand, espagnol ou chinois : 13h) AR Pratique de l'oral / CRL (allemand, espagnol ou chinois : 13h)	1 exercice Et 1 oral	1 écrit Ou 1 oral
<b>UL/LHD 35</b>  <b>Diversification</b>	1	2	AR Maîtrise des écrits numériques : informatique (TICE) 13h	2 exercices	1 exercice - 1h

**Responsable pédagogique : Jean-Marc VERCRUYSSSE**

**CM – Culture générale : Littérature et philosophie (1h/semaine)**

**TD – Méthodologie : Dissertation (1h30/semaine)**

**Enseignant :** Rémi FURLANETTO

**Programme :** Dans le cours magistral et le TD qui l'accompagne, on s'intéressera aux relations entre littérature et philosophie. On étudiera en particulier deux œuvres de Rousseau et Diderot, dont on cherchera à éclairer le contenu philosophique tout en réfléchissant aux moyens littéraires qu'elles mettent en œuvre. On précisera la place de ces textes dans l'ensemble de l'œuvre de leur auteur tout en s'efforçant de les situer dans leur contexte intellectuel. Le cours s'appuiera également sur des extraits de textes littéraires et philosophiques empruntés à d'autres auteurs et d'autres périodes – de Platon à Sartre –, ce qui nous permettra de réfléchir de façon plus large aux questions que soulève ce sujet.

**Œuvres au programme :**

- Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*, éd. Colas Duflo, GF Flammarion, 2002.
- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, éd. Blaise Bachofen et Bruno Bernardi, GF Flammarion, 2008.

**Objectifs :** Approfondir sa culture générale littéraire et philosophique. S'entraîner à produire une réflexion argumentée à partir d'un ensemble de textes.

**Bibliographie :**

- 📖 Camille Dumoulié, *Littérature et philosophie. Le gai savoir de la littérature*, Armand Colin, 2002.

**CM – Culture générale : Littérature et Histoire (1h/semaine)**

**Enseignant :** François RAVIEZ

**Programme :** Comment écrire un personnage historique ? Quelle part de vérité, de mythe et de fiction entre dans la description d'un Roi et des princes qui l'entourent ? La question met en jeu la relation de partage et d'exclusion qu'entretiennent littérature et histoire. En étudiant des extraits des volumineux *Mémoires* de Saint-Simon, on se propose de voir comment le fait devient récit, et le récit écriture, voire style. La verve de Saint-Simon, témoin impitoyable de la cour de Louis XIV, pose le problème de l'écriture de l'histoire : en quoi est-elle fidèle (ou non) à la réalité des faits ? Quelle est la part de la personnalité de l'écrivain dans le témoignage historique ? Le style est-il déformation du réel ou, au contraire, révélation ?

**Objectifs :** De la tradition à l'invention, du témoignage à la fiction, analyser les enjeux et nuances de l'écriture de l'histoire.

**Bibliographie :**

- 📖 Saint-Simon, « *Cette pute me fera mourir...* », Intrigues et passions à la cour de Louis XIV, Le Livre de Poche, collection « La lettre et la plume »

**LECTURES COMPLÉMENTAIRES :**

- 📖 Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Tome I, Classiques de Poche.
- 📖 Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Folio.
- 📖 Alexandre Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, Folio.
- 📖 Michelet, *La Sorcière*, Garnier-Flammarion.

**TD – Méthodologie : commentaire composé (1h30/semaine)**

**Enseignant :** François RAVIEZ

**Programme :** Le but de ce TD, en liaison directe avec le cours, est d'apprendre à lire une page nourrie d'histoire en respectant l'herméneutique du commentaire composé : quelle tension, quelle torsion subissent l'événement ou le personnage quand ils deviennent texte ? Quelle anamorphose de la vérité se devine ou se proclame dans la chronique historique ou dans la fiction ? En quoi la phrase suppose-t-elle une vision du monde, en un mot, quelle idéologie se devine en filigrane d'un style ?

**Objectifs :** Avec l'apport du CM, appliquer les règles de composition et de rédaction du commentaire composé à un extrait de Mémoires.



**AIDE À LA RÉUSSITE** : (13h semestre, groupement de 3h) **UCPP : Maîtrise de la langue et du discours :**  
**« Comment présenter son projet professionnel en 3 min - Techniques de recherche d'emploi »**

**Enseignante** : Sarah CHAOUI (Consultante RH et Coach en développement professionnel et personnel)

**Programme et objectif** : Aider l'étudiant, à l'aide d'ateliers alliant théorie et mises en situation, à élaborer et clarifier son projet professionnel, le préparer aux techniques de communication ainsi qu'aux techniques de recherche d'emploi en suite des cours de maîtrise de l'écrit numérique de S1 consacrés au CV et à la lettre de motivation. Ce semestre sera essentiellement centré sur l'Entretien de recrutement afin que l'étudiant soit en capacité de présenter son projet professionnel de manière claire et structurée sur un temps défini (3 min).

**1. Définition du projet professionnel**

- a. Définir ou clarifier son projet professionnel
- b. Structurer son projet professionnel dans le temps (Définir les objectifs - Actions à mettre en place et les délais de réalisation)

**2. Techniques de Communication**

- a. Les bases d'une bonne communication
- b. Maîtriser les différentes techniques de communication (verbales - non verbales...)

**3. Techniques de recherches d'emploi**

- a. [Elaborer un CV pertinent
- b. Construire une Lettre de motivation]
- c. Préparer son entretien de recrutement
- d. Les réseaux sociaux professionnels

**UF 2/LHD 32 – HISTOIRE**

**CM et TD – Histoire de la France contemporaine (1h CM + 1h30 TD/semaine)**

**Enseignante** : Anne INGLEBERT

**Programme** : En CM et TD l'accent sera mis sur la France du temps présent en abordant ou en approfondissant des thématiques très variées autour des recompositions politiques, des crises de l'économie comme du politique, des mutations sociales et culturelles.

**Objectifs** :

- S'initier au renouvellement des approches en histoire
- Développer une culture générale sur le second XXème siècle et le début du XXIe siècle.

**Bibliographie** :

- 📖 L. Bantigny, *Les "XXè siècle "français*, Paris, Ellipses, 2006
- 📖 L. Bantigny, 1968 *De grands soirs en petits matins*, Paris, Le Seuil Ed, 2018
- 📖 M. Zancarini Fournel et C. Delacroix, *1945-2005 La France du temps Présent*, Paris, Belin, 2010
- 📖 📖 R. Schor, *Histoire de la société française au XXème siècle*, Paris, Belin, 2004

**CM et TD – La France, l'Europe, le monde depuis 1945 (1h30 CM + 1h30 TD/semaine)**

**Enseignants** : M-P. CHELINI et Remi DEVEMY

**Programme communiqué à la rentrée**

**UF 3/LHD 33 – DROIT**

**CM – Droit administratif général : missions, actes et mission de l'administration (2h/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Le cours portera sur les grandes notions de base du droit administratif général. Le cours fait l'objet d'un **Label innovation pédagogique**.

Plan :

- Partie I : Les missions de l'administration
  - Titre 1 : Le service public
  - Titre 2 : La police

- Partie II : Les moyens juridiques de l'administration
  - Titre 1 : L'acte administratif unilatéral
  - Titre 2 : Le contrat administratif
- Partie III : Le contrôle juridictionnel
  - Titre 1 : Le principe de légalité
  - Titre 2 : Le principe de responsabilité

**Objectif** : Connaître les acteurs du droit administratif (Administration, administré, juge), les missions de l'administration et ses moyens d'action.

**Bibliographie :**

- 📖 FRIER P.-L. et PETIT J., *Droit administratif*, 11<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Domat droit public », 2017, 660p.
- 📖 LEBRETON G., *Droit administratif général*, 9<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Cours », 2017, 590 p (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 LOMBARD M. et DUMONT G., *Droit administratif*, 12<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Hypercours », 2017, 660 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 MORAND-DEVILLER J., *Droit administratif*, 15<sup>ème</sup> éd., Montchrestien, coll. « Cours », 2017, 820 p.
- 📖 WALINE J., *Droit administratif*, 26<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Précis », 2016, 770 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).
- 📖 WEIL P. et POUYAUD D., *Le droit administratif*, 25<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Que sais-je ? », 2015, 128 p. (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

**TD – Droit administratif général (1h30/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

**UC/LHD 34 – LANGUE VIVANTE**

**TD – Langue anglaise (1h30/semaine)**  
+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral (1h30/semaine)

**Enseignant** : Patrick VIENNE

**Programme** : Entraînement à la lecture, à la synthèse et à l'explication de documents écrits (presse, littérature), entraînement à la pratique orale de la langue.

Aide à la réussite : Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en Aide à la réussite lors du premier semestre.

**TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (1h30/semaine)**  
+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral (1h30/semaine)

**Allemand**

**Enseignant** : Manuel BONNARD

**Programme** : Les étudiants poursuivent l'étude de la langue vivante choisie en L1 : entraînement à la version et au commentaire (écrit et oral) de textes présentant un intérêt littéraire ou civilisationnel, étude de documents vidéos, exercices de grammaire.

**Objectif** : Développer les capacités de compréhension et d'expression, à l'écrit et à l'oral.

**Bibliographie** : Les étudiants recevront en début d'année une liste des meilleurs dictionnaires et grammaires gratuits en ligne. L'achat d'ouvrage de références ne sera pas nécessaire.

## Espagnol

**Enseignante** : Christine BRESSON  
ESPAGNOL (2h30/semaine)

### Bibliographie :

Le vocabulaire de l'étudiant..

Bescherelle en espagnol.

*Dictionnaire français-espagnol* Larousse..

Suggestions de lecture :« Vocable ».

[www.elpais.es/](http://www.elpais.es/) [www.elmundo.](http://www.elmundo.es/) [www.rtve.es.](http://www.rtve.es/) ([www.radio.fr/langue/Espagnol](http://www.radio.fr/langue/Espagnol))

Regarder des séries en VO.

Semaine du cinéma de langue espagnole.

## UC 2/LM-ENS 35 – SE PRÉPARER À L'ENSEIGNEMENT

---

### Chinois

**Enseignant** : Robert LECHEMIN

## UL/LHD 35 – DIVERSIFICATION

---

### TD – Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) (1h/semaine)

**Enseignant** : Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens)

**Programme** : Préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i), niveau 1.

**Certification C2I** : Les évaluations du LHD 25, LHD 35 et LHD 55 aboutiront à une certification (C2I niveau 1).

### Stage professionnel

D'une durée d'une semaine minimum et en fonction de la date de départ pour le semestre Erasmus, le stage pourra s'effectuer en janvier, durant l'été (de préférence), pendant les vacances de la Toussaint, voire de Noël 2018  
Il sera validé par un rapport pris en compte en semestre 6 (cf. LHD 61).

Mention : LETTRES / parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

## QUATRIÈME SEMESTRE

*Les étudiants accomplissent leur semestre 4 dans une université étrangère en partenariat avec l'université d'Artois dans le cadre des échanges Erasmus organisés par le Service des Relations Internationales.*

*Ils établissent avant leur départ la liste des cours qu'ils vont suivre sur place et répondent à toutes les évaluations prévues par la faculté d'accueil afin de valider à leur retour les crédits ECTS qu'ils auront acquis.*

*Trente crédits ECTS doivent être acquis pour valider le semestre 4.*

*Au retour, les étudiants rédigent un rapport sur leur semestre Erasmus qui est noté et pris en compte en semestre 5 (LHD 55).*

**Responsable pédagogique** : Jean-Marc VERCRUYSSÉ

**CINQUIÈME SEMESTRE**

Unité d'Enseignement	c o e f f	E C T S	Éléments pédagogiques	ÉVALUATION	
				contrôle continu	session de rattrapage
<b>UF 1/LHD 51</b>  <b>Littérature : écrire le monde</b>	4	4	CM : Les « grandes plumes » : littérature et journalisme (12h) et TD : Méthodologie : exercices de style et pastiches, dissertation (18h) coef. 2	3 exercices	1 oral
		1	CM : Littérature et Arts visuels : CM en anglais (12h)	1 exercice	1 oral
		1	TD : Méthodologie : résumé et commentaire (18h)	2 exercices	1 oral
		2	TD : Maîtrise de la langue : préparation au Tage Mage (pour option commerce et administration), maîtrise de l'oral (12h)	1 exercice	1 oral
<b>UF 2/LHD 52</b>  <b>Histoire : décrire le monde</b>	4	3	CM : Histoire contemporaine : les Etats-Unis et le monde aux XXe et XXIe siècles (12h) et TD : Méthodologie : dissertation (18h)	3 exercices	1 oral
		3	CM + TD : Histoire des idées : Géopolitique contemporaine (12h + 12h)	2 exercices	1 oral ou 1 écrit 1h 30
		2	TD : Questions d'actualité sur dossiers de presse (12 h)	1 exercice	1 oral
<b>UF 3/LHD 53</b>  <b>Droit, sociologie et économie : classer le monde</b>	4	3	CM : Droit administratif spécial (12h) TD : Droit : Méthodologie (12h)	2 écrits	1 écrit 1h
		3	CM : Sociologie : les grandes théories contemporaines (12h) TD : Méthodologie : analyse de documents (12h)	2 écrits	1 écrit 1h
<b>UC/LHD 54</b>  <b>Langue vivante</b>	2	4	TD : LV 1 Anglais (18h) AR LV 1 Pratique de l'oral / CRL (18h)	1 écrit Et 1 oral	1 écrit ou 1 oral
		2	TD LV 2 allemand, espagnol ou chinois, (12h) AR LV2 : Pratique de l'oral / CRL (12h)	1 exercice et 1 exercice	1 écrit Ou 1 oral
<b>UL/LHD 55</b>  <b>Diversification</b>	1	1	AR : Maîtrise des écrits numériques collaboratifs et informatique (12h)	2 exercices	1 exercice
		1	Semestre Erasmus	1 rapport	1 oral

**Responsable pédagogique : Anne INGLEBERT**

La troisième année de la licence LHD a pour but de mettre à profit la culture générale et la maîtrise des exercices demandés aux concours acquises lors des deux premières années, en resserrant le parcours sur le type d'épreuves des écoles de journalisme, de commerce et des sciences politiques et en se concentrant sur les questions d'actualité. Elle accentue, lors du second semestre, la préparation aux oraux des concours.

## UF 1/LHD 51 – LITTÉRATURE

### CM – Culture générale : Les « grandes plumes » : littérature et journalisme (1h/semaine)

**Enseignant** : Rémi FURLANETTO

**Programme** : Un parcours du XIX<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine nous permettra d'observer comment les « grandes plumes » du journalisme, c'est-à-dire des écrivains qui ont mis leur écriture au service de la presse, s'emploient à donner forme, pour le lecteur, à une expérience de l'actualité et de l'histoire. On étudiera des textes de Balzac, Hugo, Mauriac, Colette, Camus, etc.

**Objectifs** : Se familiariser avec les modalités et l'histoire de l'écriture journalistique. Interroger la frontière entre journalisme et littérature.

**Bibliographie** :

- 📖 *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIXe siècle*, dir. Alain Vaillant et Marie-Ève Thérénty, Nouveau monde, 2004.
- 📖 Patrick Eveno, *Les grands articles qui ont fait l'histoire*, Flammarion, coll. « Champs Classiques », 2011.

### TD – Méthodologie : exercices de style, pastiches et dissertations (1h30/semaine)

**Enseignant** : Rémi FURLANETTO

**Programme** : En relation directe avec le cours magistral, ce TD a pour vocation de perfectionner la pratique et la réflexion sur les techniques d'écriture. Il s'agira de revenir sur l'exercice de la dissertation et d'introduire aux différentes formes d'écriture journalistique.

**Objectifs** : Réfléchir à l'écriture journalistique et à ses différentes formes afin d'affermir la maîtrise de l'écriture argumentative et d'information.

### CM – Littérature et arts visuels (1h/semaine) en anglais

**Enseignant** : Guillaume WINTER

**Programme** The lecture will first be devoted to an overview of the history of film: movements, genres, major directors, and masterpieces. After this introduction, we will study more specifically the adaptation of literary pieces into film, by using film extracts from remarkable adaptations of English-language novels and plays. We will come to compare written language and film language, thus questioning the writing processes between two modes of fiction. This will lead to discuss point of view, narrative voice, metatextual and metafilmic processes, esthetic and symbolic choices.

Ce cours abordera dans un premier temps l'histoire du cinéma, à travers l'étude de grands mouvements, genres et metteurs en scène. On se tournera ensuite plus précisément vers l'adaptation d'œuvres littéraires de langue anglaise, pour étudier les différents modes d'écriture, textuelle et cinématographique. Cela conduira à interroger les notions de point de vue et de voix, et les procédés metatextuels et metafilmiques.

**Objectifs** :

- se familiariser avec les grands courants et les grandes œuvres du cinéma
- comprendre les enjeux de l'adaptation au cinéma tout en développant le vocabulaire spécifique de l'image en anglais

**Bibliographie** :

- 📖 J. Monaco, *How to Read a Film* (Oxford University Press, 2009).
- 📖 J. Desmond, P. Hawkes, *Adaptation: Studying Film and Literature* (McGraw-Hill, 2006).
- 📖 R. Stam, A. Raengo, *Literature and Film: A guide to the Theory and Practice of Film Adaptation* (Blackwell, 2005).
- 📖 M.-Th. Journot, *Le Vocabulaire du cinéma* (Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008).
- 📖 F. Vanoye, A. Goliot-Lété, *Précis d'analyse filmique* (Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008).
- 📖 J. Van Sijll, *Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître* (Paris, Eyrolles, 2006).
- 📖 L. Mellet, S. Wells-Lassagne, *Étudier l'adaptation filmique. Cinéma anglais, cinéma américain*, chap. 2 et 3 (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010).
- 📖 J.-M. Clerc et M. Carcaud-Macaire, *L'Adaptation cinématographique et littéraire* (Paris, Klincksieck, coll. 50 questions », 2004).

📖 F. Vanoye, *Récit écrit, récit filmique* (Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005).

📖 M. Serceau, *L'Adaptation cinématographique des textes littéraires : Théories et lectures* (Liège, Cefal, 1999).

### TD – Méthodologie : commentaires et résumés (1h30/semaine)

**Enseignant** : Patrick VIENNE

**Programme** : Le TD sera quant à lui consacré au travail de l'analyse de l'image cinématographique à proprement parler : ses techniques, son vocabulaire, ses méthodes d'analyse. ☐ Conçu comme une introduction à l'analyse de l'œuvre cinématographique, en vue des épreuves de commentaire d'image que proposent les écoles de journalisme, il aura pour but de fournir les outils fondamentaux pour la description et le commentaire, mais aussi de démontrer que regarder est quelque chose qui peut s'apprendre aussi.

#### Objectifs :

- Savoir identifier et analyser les principaux phénomènes techniques du cinéma (cadrages, mouvements de caméra, montage).
- Savoir décrire et analyser une courte séquence de film.

### AIDE À LA RÉUSSITE : Maîtrise de la langue et du discours (1h/semaine)

**Enseignants** : Mouny SAMY-MODELIAR et Denis LORÉE

**Programme** : préparation au Tage Mage

Le Test d'Aptitude aux Études Supérieures de Gestion et au Management des Entreprises (Tage Mage) est un outil de sélection aux études de gestion et de management. Il vise à évaluer les aptitudes des candidats à la mémorisation, à la compréhension, à l'analyse, au raisonnement et à la résolution de problèmes.

#### Objectifs :

- Préparer les écrits du Tage Mage
- Améliorer orthographe et compréhension écrite
- Améliorer les aptitudes calculatoires et logiques.

Le test est utilisé par une cinquantaine d'établissements et de formations (grandes écoles et universités) pour l'admission dans les programmes universitaires, les écoles supérieures de commerce ou les cycles de formation permanente.

En tant que test d'aptitude, le Tage Mage ne repose pas sur des connaissances spécifiques (littérature, droit, histoire, économie...) mais sur des aptitudes générales en mathématiques, linguistique et logique. Il permet ainsi de sélectionner des candidats de formations diverses. Le test est reconnu par les établissements comme un outil de sélection. Près de 20 000 candidats passent, chaque année, le test TAGE MAGE.

#### Bibliographie :

🌐 <http://www.tagemajor.com/>

### UF 2/LHD 52 – HISTOIRE

Les trois cours proposés sont complémentaires. Ils offrent la possibilité d'acquérir non seulement une solide maîtrise de l'histoire contemporaine et des enjeux géopolitiques mais aussi une parfaite connaissance de la manière dont ces enjeux historiques et politiques sont traités par la presse. Ainsi se poursuit l'initiation continue à la note de synthèse, par le biais des « questions d'actualité » qui constituent le fondement des épreuves de « questions d'actualité » des écoles de journalisme et des épreuves de dissertation de culture générale et d'entretiens de culture générale des IEP.

### CM – Histoire contemporaine : Les États-Unis et le monde aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles (1h/semaine)

#### TD – Méthodologie : dissertation (1h30/semaine)

**Enseignante** : Anne INGLEBERT

**Programme** : Les États-Unis et le monde aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles

Le cours et le TD permettent d'envisager les principaux aspects du rôle des États-Unis dans le monde depuis leur entrée sur la scène internationale au début du XX<sup>e</sup> jusqu'aux orientations actuelles de leur politique étrangère au début de l'ère Trump. La question de la mise en place d'une puissance impériale (ou République impériale pour certains) est l'un des fils conducteurs du cours. Isolationnisme mythe ou réalité, unilatéralisme, multilatéralisme autant de notions qui nourrissent la réflexion autour du rôle joué par les États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle qualifié parfois de "siècle américain" (O. Zunz).

**Objectifs** : Développer connaissances et outils de compréhension autour des questions de relations internationales.

**Bibliographie :****. Ouvrages**

- 📖 Y.H. Nouailhat, *Les États-Unis et le monde au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin coll. U, 2003.
- 📖 M. Vaïsse, *Les relations internationales depuis 45*, Paris, A. Colin, 2011.
- 📖 O. Zunz, *Le siècle américain. Essai sur l'essor d'une grande puissance*, Paris, Fayard, 2000.

**. Revues**

- 📖 *Questions Internationales*, La puissance américaine, sept-oct 2003.
- 📖 *Hérodote*, Les États-Unis et le reste du monde, n° 109, 2003.

**. Site web**

- 🌐 [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com) : revue en ligne de géopolitique.

**CM– Histoire des idées : Géopolitique contemporaine (1h/semaine)****TD – Méthodologie : dissertation (1h/semaine)**

**Enseignant** : Laurent COUDRIER (professeur agrégé, UFR d'Histoire et de Géographie)

**Programme** : Ce 1<sup>er</sup> semestre de géopolitique propose une réflexion initiale sur la géopolitique. Qu'est-ce que la géopolitique et en quoi celle-ci peut-elle permettre de mieux comprendre les relations entre pouvoirs et territoires ? Comment comprendre les phénomènes politiques actuels dans leur dimension géographique ? En quoi les relations internationales actuelles sont-elles créatrices de nouvelles territorialités ?

La géopolitique est aujourd'hui utilisée dans tous les sens, sans l'utilisation d'un outillage intellectuel solide. À l'intersection de la géographie, des sciences politiques et des sciences militaires, elle s'intéresse à une grande diversité d'acteurs et d'objets géographiques, développe une démarche et des procédures techniques fondées sur l'analyse diachronique et multiscalaire. Elle constitue un savoir visant à mieux comprendre des problèmes territoriaux : rivalités de pouvoir, conflits armés ou non, enjeux spatiaux liés à la valeur que revêt un territoire, un espace, un paysage pour tel ou tel type d'acteur... En tant que savoir, elle permet le développement d'une pratique du pouvoir et une représentation du monde...

Après une introduction solide sur les enjeux épistémologiques et la construction de la géopolitique, l'objectif du cours est de mesurer en quoi l'espace peut-il constituer un enjeu et pourquoi peut-il être disputé par des acteurs concurrents. Cette réflexion s'appuiera sur des exemples territorialisés précis.

**Objectifs :**

- Appréhender les paradigmes, objets, démarches et outils de la géopolitique contemporaine
- S'initier à la composition et à la note de synthèse

**Bibliographie :**

- 📖 ENCEL F., *Comprendre la géopolitique*, Points, Essais, 2011.
- 📖 CLAVAL P., *Géopolitique et Géostratégie*, Paris, Nathan, collection « fac. Géographie », 1994.
- 📖 FOUCHER M. et alii, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008.
- 📖 BADIE Bernard, *la Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
- 📖 MOREAU DEFARGES Ph., *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.

Il est utile de consulter régulièrement **quelques revues** comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Politiques internationales*, *L'Espace politique*.

**TD – Questions d'actualité sur dossier de presse (1h/semaine)**

**Enseignante** : Anne INGLEBERT

**Programme** : Les questions d'actualité portent sur des thèmes très actuels et variés : questions économiques, enjeux de société, relations internationales et enjeux géo-stratégiques, vie politique intérieure des grandes puissances... Les dossiers sont constitués d'articles puisés dans la presse, notamment celles de la *Documentation française* et autres revues scientifiques.

**Objectif** : Maîtriser la note de synthèse.



Les enseignements en droit, en économie et en sociologie proposés ici sont autant de clefs nécessaires à la compréhension des grands enjeux contemporains. Ils éclairent les questions d'actualité tout en apportant aux étudiants des compléments essentiels à l'acquisition d'une solide culture générale.

### CM – Droit administratif spécial (1h/semaine)

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : Le cours s'intéresse aux moyens humains et matériels de l'administration, autrement dit au droit de la fonction publique et au droit administratif des biens. Dans le prolongement du *Label innovation pédagogique* attribué au cours de droit administratif général du 1er semestre de 2ème année de LHD, ce cours de droit administratif spécial se fera en classe inversée. Les étudiants reçoivent le cours sur support papier et numérique au début du semestre et en débattent avec l'enseignant pendant les séances. Les cours sont fondus avec un *BQE Cellule de Crise* qui plonge les étudiants dans le monde réel de la résolution de cas pratiques.

Plan : Partie I : Les moyens humains de l'administration  
 Titre 1 : La structure de la fonction publique  
 Titre 2 : Le fonctionnaire  
 Titre 3 : Le contractuel  
 Partie II : Les moyens matériels de l'administration  
 Titre 1 : La propriété publique  
 Titre 2 : Les travaux publics  
 Titre 3 : L'ouvrage public  
 Titre 4 : L'expropriation  
 Titre 5 : La réquisition

**Objectif** : Connaître les moyens de l'administration.

#### Bibliographie :

Fonction publique

- 📖 DORD O., *Droit de la fonction publique*, 3ème éd., PUF, coll. « Thémis droit », 2016.
- 📖 PEISER G., *Droit de la fonction publique*, 22ème éd., Dalloz, coll. « Mémentos », 2015.
- 📖 COLIN F., *Droit de la fonction publique*, 4ème éd., Gualino, coll. « Mémentos LMD », 2016.

Droit administratif des biens

- 📖 DE BEAUREGARD-BERTHIER O., *Droit administratif des biens*, 10ème éd., Gualino, coll. « Mémentos LMD », 2016.
- 📖 GODFRIN P. et DEGOFFE M., *Droit administratif des biens*, 12ème éd., Dalloz, coll. « Sirey Université », 2016.
- 📖 MORAND-DEVILLER J., *Cours de droit administratif des biens*, 9ème éd., Montchrestien, 2016.

### TD – Droit administratif spécial (1h/semaine)

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

### CM – Sociologie : les grandes théories contemporaines (1h/semaine) TD – Méthodologie : analyse de documents (1h/semaine)

**Enseignant** : Thierry BONFILS (PRAG, UFR d'Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales, Arras)

**Programme** : Le module présentera les principales théories contemporaines en matière de sociologie.

#### Bibliographie indicative :

- 📖 Francis Farrugia, *Sociologies. Histoires et théories*, CNRS Éditions, collection Libris, 2012.
- 📖 Johan Heilbron, *Naissance de la sociologie*, Agone, coll. « Banc d'essais », 2006.

L'anglais est obligatoire, notamment dans les écoles de journalisme. La pratique d'une seconde langue (y compris rare) est exigée des écoles de commerce.

**TD – LV 1 Anglais (1h30/semaine)**

+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral (1h30/semaine)

**Enseignant** : Patrick VIENNE

**Programme** : TD : Entraînement, en autonomie, à la lecture, à la synthèse et à la présentation orale de documents écrits tirés de la presse anglo-saxonne, afin de réaliser chaque semaine une « revue de presse ». Chaque présentation orale d'un article de presse donnera lieu à un débat sur le sujet proposé.

AIDE A LA RÉUSSITE : les ressources des salles informatiques seront utilisées pour travailler la compréhension et l'expression orales à partir de documents audio-visuels relevant de l'actualité récente, ainsi que pour s'entraîner à certains tests tels le TOEIC. Seront également poursuivis les révisions et approfondissements des connaissances en grammaire et vocabulaire.

**Objectifs** :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale en anglais.
- S'entraîner à la lecture régulière de la presse anglo-saxonne.
- Approfondir ses connaissances des questions qui animent la presse anglo-saxonne.

**Bibliographie** :

Voir 1<sup>e</sup> semestre

**TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)**

+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral

**Programme** :

a) TD : Entraînement à la version et au commentaire (écrit et oral) de textes à dominante littéraire. Entraînement à la pratique orale de la langue

b) AIDE À LA RÉUSSITE : Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en Aide à la Réussite lors du troisième semestre.

**Allemand (2h/semaine)**

**Enseignant** : Franck DELANNOY

**Objectif** : Maîtrise de la version et du commentaire (écrit et oral) de textes de culture générale en allemand.

**Espagnol**

**Enseignant** : Jonathan AVIANO

**Objectifs** : le cours d'espagnol vise à consolider le niveau des étudiants en travaillant les cinq compétences préconisées dans le CECRL (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction).

Le cours permettra également de découvrir ou de redécouvrir les aspects culturels des pays hispanophones.

**Programme** : le cours s'articulera autour de l'étude de films, de la presse espagnole et latino-américaine, de l'iconographie et des textes littéraires des grands auteurs hispaniques.

Les fondamentaux lexicaux et grammaticaux de la langue seront également travaillés en fonction des besoins individuels.

**Bibliographie/webographie** :

**Dictionnaire de langue espagnole** :

- **Real Academia Española**, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición). Consultation gratuite sur le site : [HYp://www.rae.es](http://www.rae.es)Dictionnaire bil
- *Grand Dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2007.

**Grammaires de langue espagnole** :

- **Jean-Marc BEDEL**, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.
- Pierre GERBOIN, Christine LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

**Manuel de lexique** :

- Éric FREYSSSELINARD, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Les étudiants consulteront régulièrement les sites en ligne des grands quotidiens (*El País, El Mundo, ...*), il leur est conseillé également d'installer l'application *24 horas rtve* (pour suivre l'actualité en quelques minutes) ainsi que de regarder des films et des séries en VO.

Les étudiants tireront également profit d'une fréquentation régulière de la littérature hispanique. De nombreux recueils de contes et nouvelles existent en édition bilingue dans la série *Lire en espagnol*.

## Chinois

**Enseignant** : Robert LECHEMIN

### UL/LHD 55 – DIVERSIFICATION

---

#### TD –Maîtriser les écrits numériques (TICE) - Parties 3 et 4 (2h 30/semaine)

**Enseignants** : Mouny SAMY MODELAR (informatique) et Thomas DIETTE (maîtrise des écrits numériques)

**Programme en informatique (partie 3)** : Ce cours approfondit, dans un premier temps, les notions abordées dans le module LM 44. Dans un deuxième temps, nous utiliserons les outils collaboratifs dans le cadre d'un travail personnel ou en équipe. Les notions de flux, de gestion de projet et d'imagerie seront également traitées.

**Certification C2I** : Les évaluations du LHD 25, LHD 35 et LHD 55 aboutiront à une certification pour le C2I, niveau 1. Ce certificat atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

#### **Maîtrise des écrits numériques : Ecrits collaboratifs – partie 4 (1h 30/semaine)**

**Programme** : Ce cours s'inscrit dans le projet « Maîtriser les écrits numériques » présenté dans les pages d'introduction. En troisième année, il s'agit de produire collectivement des écrits numériques créatifs sur Google Drive et de les éditer sur Wordpress.

**Objectifs** : développer les compétences rédactionnelles et réflexives ; approfondir les fonctions du traitement de texte, utiliser les outils en ligne ; produire un magazine en ligne (voir pages d'introduction) ;  
Programme pour la maîtrise des écrits numériques

## Semestre Erasmus

**Enseignante** : Brigitte BUFFARD-MORET

Le semestre 4 Erasmus donne lieu à un rapport qui est corrigé et noté.

Mention : LETTRES / parcours : LETTRES-HISTOIRE-DROIT

**SIXIÈME SEMESTRE**

Unité d'Enseignement	C o e f f	E C T S	Éléments Pédagogiques	ÉVALUATION	
				contrôle continu	session de rattrapage
<b>UF 1/LHD 61</b>  <b>Littérature : l'institution oratoire</b>	4	2	CM Leçons de culture générale littéraire (12h)	1 exercice	1 oral
		2	TD Dissertation pour les concours/oral (18h)	2 exercices	1 oral
		1	TD Méthodologie : dire le théâtre (18h)	1 exercice	1 oral
		1	Maîtrise de la langue : se présenter à l'oral (entretien) (10h)	1 exercice oral	1 oral
		1	Maîtrise de la langue : se présenter à l'écrit (stage)	1 rapport	1 oral
<b>UF 2/LHD 62</b>  <b>Histoire : passé et présent</b>	4	4	CM Géopolitique contemporaine (12h) TD : Méthodologie : note de synthèse et commentaire de documents (12h)	2 exercices	1 écrit ou 1 oral
		2	TD Histoire des idées : philosophie et politique (période contemporaine) (24h)	1 écrit	1 oral
<b>UF 3/LHD 63</b>  <b>Droit, sociologie et économie</b>	4	3	CM Droit de l'union européenne et droit international public (12h) et TD : Méthodologie (12h)	2 écrits	1 écrit - 1h 30
		3	CM Sociologie des organisations (12h) TD Méthodologie : analyse de documents (12h)	2 écrits	1 écrit - 1h 30
		2	CM Économie : culture économique contemporaine (12h)	1 écrit	1 oral (30'/10')
<b>UC/LHD 64</b>  <b>Langue vivante</b>	3	4	TD LV 1 anglais (18h) LV1 Aide à la réussite : Pratique de l'oral / CRL (18h)	1 écrit Et 1 oral	1 écrit ou 1 oral
		2	TD LV 2 allemand, espagnol ou chinois (12h) LV 2 : Aide à la réussite : pratique de l'oral / CRL (12h-)	1 exercice Et 1 exercice	1 écrit Ou 1 oral
<b>UL/LHD 65</b>  <b>Diversification</b>	1	1	Suivi de stage (5h) + UCCP (10h)	Voir Cap Avenir	Voir Cap Avenir

UF : Unité Fondamentale / UC : Unité Complémentaire / UL : Unité Libre

**Responsable pédagogique : Anne INGLEBERT**

- 
- Les leçons de culture générale préparent aux entretiens des écoles de commerce et des IEP, ainsi qu'aux oraux des écoles de journalisme.
  - Les exercices en lien avec le théâtre préparent les étudiants à se présenter à l'oral.
  - Les simulations d'entretiens proposés sont une préparation à la rédaction de CV et de Lettres de motivation ainsi qu'aux exercices d'entretiens devant des jurys de professionnels et de professeurs tels qu'ils se déroulent dans les IEP, dans les écoles de commerce et dans certaines écoles de journalisme.

#### **CM – Leçons de culture générale littéraire (1h/semaine)**

**Enseignant** : François RAVIEZ

**Programme** : Le cours consacré à la dissertation de culture générale est non seulement destiné aux étudiants désireux de préparer le concours d'entrée en 4<sup>e</sup> année des IEP de province mais aussi voué à perfectionner les capacités d'argumentation nécessaires à la bonne réussite des leçons orales et des exercices de rédaction demandés par les écoles de commerce et les écoles de journalisme.

#### **TD – Dissertation pour les concours/oral (1h30/semaine)**

**Enseignante** : Anne BESSON

**Programme** : On multipliera les exposés pour un entraînement à l'oral préparant les épreuves d'admission aux concours des IEP et écoles de journalisme, améliorer les qualités d'expression, de synthèse et de réactivité. On travaillera également sur la maîtrise des outils de présentations type Powerpoint, qui doivent être maîtrisés pour une communication professionnelle efficace.

**Objectifs** : Développer son aisance orale pour se préparer aux concours et aux situations professionnelles.

#### **TD – Méthodologie : Dire le théâtre (1h/semaine)**

**Enseignante** : Louise PIGUET

**Programme** : Lire le théâtre, mais aussi dire le théâtre suppose de penser les passages possibles du matériau textuel dont on dispose à une des dimensions de sa mise en scène parmi d'autres (les costumes, les décors, les déplacements, les lumières) : la diction, voire la déclamation. Le cours sera l'occasion de saisir quelques enjeux de cette *dictio* apparentée au XVII<sup>e</sup> siècle aux exercices publics du pouvoir, politique et religieux (le barreau et la chaire), mais aussi périodiquement critiquée au profit d'un introuvable « naturel ». On pourra s'interroger sur cette « voix » dont l'usage, à rebours de l'emphase qui devait autoriser l'énoncé, devient, des siècles plus tard, le lieu d'une critique du discours, bien au-delà de la remise en cause du paradigme rhétorique : la voix comme corps et moins la voix comme verbe.

#### **AR - Maîtrise de la langue**

##### **. Se présenter à l'oral**

**Intervenants** : enseignants de l'UFR et représentants du monde social et économique

**Programme** : entraînement à l'entretien oral de concours organisé sur des plages horaires spécifiques durant le semestre.

##### **. Se présenter à l'écrit**

**Enseignante** : Brigitte BUFFARD-MORET

Le stage - effectué entre les semestres 3 et 4 ou à la fin du semestre 4 ou durant les vacances du semestre 5 - donne lieu à un rapport écrit, qui est noté.

Ces cours ont pour objectifs la poursuite de l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) et de la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

### CM – Géopolitique contemporaine (1h/semaine)

#### TD – Méthodologie : notes de synthèse et commentaires de documents (1h/semaine)

**Enseignant** : Laurent COUDRIER (professeur agrégé, UFR d'Histoire et de Géographie)

**Programme** : Ce 2<sup>e</sup> semestre de géopolitique propose une réflexion plus approfondie sur les enjeux géopolitiques liés à l'espace. Le contrôle de l'espace est-il encore un enjeu à l'ère de la mondialisation et pour qui ? Quelles implications territoriales sont alors visibles ?

L'objectif du second semestre de géopolitique contemporaine est de mettre en exergue la diversité des acteurs et la complexité des relations entre acteurs dans l'espace : ceux-ci s'affrontent, s'allient, déploient des stratégies qu'ils sont appelés à changer au fil du temps et en fonction de la réaction des autres acteurs et de leurs (contre-)stratégies mises en œuvre. Tout l'enjeu de la géopolitique est de décortiquer ces relations de complicités, de compromissions, d'affrontements et d'antagonismes.

À cette complexité actorielle correspond une complexité d'actions sur les territoires. Les dynamiques territoriales liées seront donc analysées : morphogénèses territoriales, translations, fusions ou morcellements...

Au final se dégagera une sorte de grille de lecture et d'analyse géopolitique du monde qui permettra de mieux comprendre les enjeux géopolitiques actuels liés à trois transformations majeures qui touchent le monde : la globalisation de l'économie et des cultures autour de multiples acteurs (États, FTN, ONG...) ; les instabilités devenues multiformes (conflits ethniques, crime organisé, fondamentalisme religieux...) ; les nouvelles manières de gérer ces crises, territoires et réseaux en formation. Cette réflexion s'appuiera sur des exemples territorialisés précis.

#### Objectifs :

- Approfondir la réflexion sur les enjeux géographiques liés à l'espace autour des notions et concepts-clés de la géopolitique.
- Approfondir les méthodes de la composition et de la note de synthèse

#### Bibliographie :

- 📖 Encel F., *Comprendre la géopolitique*, Points, Essais, 2011.
  - 📖 Badie B., *La Fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.
  - 📖 Claval P., *Géopolitique et Géostratégie*, Paris, Nathan, collection « fac. géographie », 1994.
  - 📖 Foucher M. et alii, *Géopolitique du monde contemporain*, Paris, Nathan, 2008.
  - 📖 Moreau Defarges Ph., *Introduction à la géopolitique*, Paris, Seuil, 2005.
- Il est utile de consulter régulièrement quelques revues comme *Hérodote*, *Questions internationales*, *Politiques internationale*, *L'Espace politique*.

### CM– Histoire des idées : Philosophie et Politique : période contemporaine (1h/semaine)

**Enseignante** : Anne INGLEBERT

**Programme** : Cours et TD seront orientés autour des fondements philosophiques et politiques des démocraties contemporaines ; les exemples français, américains et anglais seront sollicités. La notion de culture politique, les principes et caractéristiques institutionnelles de ces démocraties feront l'objet d'approfondissement.

**Objectif** : Développer une histoire comparative.

#### Bibliographie :

- 📖 Jacques Soppelsa, *La démocratie américaine au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 1999
- 📖 Danièle Frison *Histoire constitutionnelle de la Grande Bretagne*, Paris, Ellipses, 1999.

Ces cours ont pour objectifs la poursuite de l'enseignement de culture générale contemporaine (IEP, écoles de commerce, concours des écoles de commerce) et de la pratique de la note de synthèse et du commentaire de document (écoles de commerce, IEP).

### CM – Droit de l'union européenne et droit international public (1h/semaine)

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

#### Programme :

Le cours de DUE s'intéresse aux institutions et aux normes juridiques de l'Union européenne. Il étudie l'ensemble des dispositions relatives à l'Union, à ses institutions, au processus décisionnel, à l'ordre juridique ainsi qu'au contrôle politique et juridictionnel. Il présentera aussi de manière synthétique les normes juridiques émanant de l'Union dans ses multiples champs de compétences (frontières, droit d'asile, OGM, travail, énergie verte, union bancaire, marchés publics, politique agricole, ...).

Le cours de DIP s'intéresse à l'ensemble des questions essentielles du droit international. Il présente les éléments de formation de ce droit mais aussi ses acteurs et sujets (Etats, organisations internationales et personnes). Il traite également des questions de responsabilité, de contentieux et de règlement des différends internationaux. Il se termine par une étude du droit international des espaces.

Comme au premier semestre, ce cours est prolongé par le **BQE Cellule de crise**.

#### DUE

Plan : Partie I : Droit institutionnel de l'Union européenne

Titre 1 : Le cadre institutionnel

Titre 2 : Le processus décisionnel

Titre 3 : Les contrôles

Partie II : Droit matériel de l'Union européenne

Titre 1 : Les personnes

Titre 2 : Les marchandises

Titre 3 : Les services (notamment banque, assurance et informatique)

Titre 4 : La concurrence (notamment pour l'attribution des marchés publics)

Titre 5 : Les relations extérieures

#### DIP

Plan : Partie I : Les sources du DIP

Titre 1 : Les sources principales

Titre 2 : Les sources secondaires

Partie II : Les sujets du DIP

Titre 1 : L'Etat

Titre 2 : Les OI

Titre 3 : L'individu

Partie III : Application et exécution du DIP

Titre 1 : Le règlement pacifique des différends internationaux

Titre 2 : La responsabilité internationale

Partie IV : Le droit international des espaces

Titre 1 : Les espaces maritimes

Titre 2 : Les fleuves et canaux internationaux

Titre 3 : L'espace aérien international et extra-atmosphérique international

**Objectif** : Connaître les acteurs de l'Union Européenne (Conseil, Assemblée, CJUE...) et de la société internationale (Etats, Individus, OI, ONG).

#### Bibliographie :

##### DUE

📖 JACQUE J.-P., *Droit institutionnel de l'Union européenne*, 9<sup>ème</sup> éd., 2017, Dalloz, coll. « Cours », 816 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

📖 DUBOIS L. et BLUMANN C., *Droit matériel de l'Union européenne*, 8<sup>ème</sup> éd., LGDJ, coll. Domat droit public », 2017, 878 p.

📖 CLERGERIE J.-L., GRUBER A., et RAMBAUD P., *L'union européenne*, 11<sup>ème</sup> éd., 2016, 1076 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

📖 MATHIEU J.-L., *L'union européenne*, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 2008, 127 p. (disponible en version numérique sur Cairn.fr depuis votre ENT).

##### DIP

📖 ALLAND D., *Manuel de droit international public*, 2<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Droit fondamental », 2015, 281 p.

📖 COMBACAU J. et SUR S., *Droit international public*, 11<sup>ème</sup> éd., LGDJ, coll. Domat droit public », 2015, 830 p.

📖 DUPUY P.-M. et KERBRAT Y., *Droit international public*, 13<sup>ème</sup> éd., Dalloz, coll. « Précis », 2016, 921 p. (disponible en version numérique sur Bibliothèque Dalloz.fr depuis votre ENT).

📖 RIVIER R., *Droit international public*, 2<sup>ème</sup> éd., PUF, coll. « Thémis », 2013, 700 p.

#### **TD – Droit de l'union européenne et droit international public (1h/semaine)**

**Enseignant** : Thibaut LELEU (MCF, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Douai)

**Programme** : La méthodologie classique ayant été acquise en première année de Licence, les séances de travaux dirigés sont de plus en plus tournées vers la correction d'exercices tournés vers le monde professionnel (cas pratique) et la préparation des concours (QCM ; QRC ; note de synthèse).

#### **CM – Sociologie politique (1h/semaine)**

##### **TD – Méthodologie : analyse de documents (1h/semaine)**

**Enseignant** : Thierry BONFILS (PRAG, UFR d'Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales, Arras)

**Programme** : La sociologie des organisations peut se définir comme une branche de la sociologie qui étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées. Elle est à l'intersection de plusieurs disciplines, dont l'économie des organisations, le management et la théorie des organisations.

#### **Bibliographie indicative :**

📖 Michel Crozier, *À quoi sert la sociologie des organisations ?* Paris, Arslan, 2000.

📖 Philippe Bernoux, Henri Amblard, Gilles Herreros et Yves-Frédéric Livian, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 2005.

📖 Christophe Dejours, *Le facteur humain*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2010.

#### **CM – Économie : culture économique contemporaine (1h/semaine)**

**Enseignant** : Jérôme LONGUÉPÉE (MCF, UFR EGASS)

**Programme** : L'objectif de ce semestre est d'approfondir et mettre en pratique les concepts, outils économiques en mettant l'accent sur l'analyse d'éléments factuels tirés de l'actualité ou de l'histoire économique contemporaine. Dans quelle mesure les Trente Glorieuses sont-elles une période tout à fait remarquable de l'histoire économique ? Quelles stratégies la France peut-elle mettre en œuvre pour asseoir sa compétitivité à l'échelle européenne, mondiale ? Quelles sont les perspectives pour les entreprises ? Comment ces dernières fonctionnent et comment adaptent-elles leur organisation, leur stratégie, aux contraintes économiques ? Doit-on craindre la déflation ? Pourquoi cette dernière est-elle considérée comme le mal absolu par les économistes ? Qu'est-ce que le revenu universel ? Autant de questions, parmi d'autres, susceptibles d'être débattues lors de ce semestre.

#### **Objectifs :**

- Maîtriser les débats actuels relatifs au monde économique.
- Présenter intelligiblement les enjeux inhérents aux problèmes économiques contemporains à l'aide des outils communément utilisés dans le monde de l'entreprise.
- Savoir animer un débat et synthétiser à l'issue les grandes idées et tendances.

#### **UC/LHD 64 – LANGUE VIVANTE**

.....  
L'accent est mis sur la préparation aux épreuves de langue orale des écoles de journalisme et aux entretiens des écoles de commerce et/ou des IEP où la maîtrise de langues étrangères peut faire l'objet de questions particulières.

#### **TD – LV1 Anglais (1h30/semaine)**

+ AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral (1h30/semaine)

**Enseignant** : Patrick VIENNE

**Programme** : Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en TD lors du semestre 5.

Aide à la réussite : Les étudiants poursuivent la pratique des activités proposées en Aide à la réussite lors du semestre 5.

#### **Bibliographie :**

Voir 1<sup>er</sup> semestre.



**TD – LV2 : allemand, espagnol ou chinois (débutant) (2h/semaine)**  
 + AIDE A LA REUSSITE : Pratique de l'oral

**Allemand**

**Enseignante** : Evelyne JACQUELIN

**Espagnol**

**Enseignant** : Jonathan AVIANO

**Objectifs** : le cours d'espagnol vise à consolider le niveau des étudiants en travaillant les cinq compétences préconisées dans le CECRL (compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction).

Le cours permettra également de découvrir ou de redécouvrir les aspects culturels des pays hispanophones.

**Programme** : le cours s'articulera autour de l'étude de films, de la presse espagnole et latino-américaine, de l'iconographie et des textes littéraires des grands auteurs hispaniques.

Les fondamentaux lexicaux et grammaticaux de la langue seront également travaillés en fonction des besoins individuels.

**Bibliographie/webographie :**

**Dictionnaire de langue espagnole :**

- **Real Academia Española**, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001 (22a edición). Consultation gratuite sur le site : [HYp://www.rae.es](http://www.rae.es)Dictionnaire bil

- *Grand Dictionnaire bilingue*, Paris, Larousse, 2007.

**Grammaires de langue espagnole :**

- **Jean-Marc BEDEL**, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2010.

- Pierre GERBOIN, Christine LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991-1994.

**Manuel de lexique :**

- Eric FREYSSELINARD, *Le mot et l'idée 2*, Ophrys, 2017.

Les étudiants consulteront régulièrement les sites en ligne des grands quotidiens (*El País*, *El Mundo*, ...), il leur est conseillé également d'installer l'application *24 horas rtve* (pour suivre l'actualité en quelques minutes) ainsi que de regarder des films et des séries en VO.

Les étudiants tireront également profit d'une fréquentation régulière de la littérature hispanique. De nombreux recueils de contes et nouvelles existent en édition bilingue dans la série *Lire en espagnol*.

**Chinois**

**Enseignant** : Robert LECHEMIN

**UL/LHD 65**

Cours avec Cap Avenir :

Suivi de stage (5h) + UCCP (10h)



## NOTES